Rapport d'activité 2015

Agence nouvelle des Solidarités actives

Au service de la lutte
contre la pauvreté et l'exclusion

Sommaire

3 Introduction
François Enaud, président de l'Ansa
et Jean-Marc Altwegg, directeur général de l'Ansa

6 L'association
- **7** Notre métier
- **11** Notre organisation
- **13** Nos partenaires

18 Nos actions en 2015
- **19** Gouvernance des politiques de solidarité
- **25** Minima sociaux et politiques d'insertion
- **28** Logement, hébergement et précarité énergétique
- **37** Insertion professionnelle
- **43** Inclusion financière
- **51** Égalité des chances/Petite enfance et jeunesse

54 Nos perspectives pour 2016

60 Annexes
- **61** Nos actions
- **66** Notre équipe

Introduction

François Enaud, président de l'Agence nouvelle des solidarités actives
Jean-Marc Altwegg, directeur général de l'Agence nouvelle des solidarités actives

Que retenir de l'environnement social actuel ?

François Enaud : Nous évoluons dans un monde de plus en plus complexe, difficilement prévisible. Les crises que nous traversons engendrent des urgences qui bouleversent les priorités d'action. Dans ce contexte, la situation des plus défavorisés ne s'améliore pas et doit, de surcroît, faire face à ce monde plus compliqué qui change certaines données. Ceci devrait, dans de nombreuses situations, nous obliger à reconsidérer le schéma d'action traditionnel.

« Une autre dynamique émerge et s'appuie sur la force des initiatives locales. »

Jean-Marc Altwegg : Il y a en effet une prise de conscience générale de cette complexité qui va à l'encontre de l'efficacité. Aujourd'hui, tous les acteurs du social appellent de leurs vœux plus de simplification, plus de rationalisation, plus de résultats. La démarche du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté permet d'avancer sur un certain nombre de mesures. Toutefois, elle semble désormais se heurter à cette complexité sur de nombreux champs sur lesquels il est difficile d'avancer sans une approche radicalement nouvelle et, peut-être, une remise en cause de modes d'action qui ont atteint leurs limites (pour l'hébergement des sans-abri, la lutte contre le non-recours aux droits, la territorialisation du Plan et la gouvernance des politiques sociales par exemple). Parallèlement une autre dynamique émerge et s'appuie sur la force des initiatives locales.

FE : Cette dynamique de terrain est porteuse d'espoir. Les initiatives locales proposent en effet des modèles alternatifs qui apportent bien souvent des résultats tangibles. Autour d'elles se fait aussi ressentir un besoin de partage d'expérience pour mobiliser, fédérer, diffuser.

« Cette logique est celle de l'économie sociale et solidaire, elle fait également écho à l'enthousiasme suscité par l'investissement à impact social. »

JMA : Ces initiatives prometteuses nous poussent à penser différemment : il faut repérer ces actions, les évaluer, les diffuser, leur permettre de se développer et de changer d'échelle. Partir du local pour ensuite envisager une modélisation à l'échelle nationale. Cette logique est celle de l'économie sociale et solidaire, elle fait également écho à l'enthousiasme suscité par l'investissement à impact social. Il faut

chercher maintenant à faire converger ces deux « énergies », celle qui émane de politiques nationales qu'on cherche à « territorialiser » et celle produite par le développement des initiatives locales et innovantes. L'Ansa a un rôle particulier à jouer dans cette convergence car elle participe activement à ces deux mouvements.

FE : À l'heure de l'économie collaborative et de partage, il existe bien d'autres leviers encore trop peu exploités dans le social. Je pense notamment au levier numérique. Le financement d'actions via le *fundraising* se développe, mais cela pourrait aller plus loin et servir à l'élaboration de solutions nouvelles et originales.

Les actions menées par l'Ansa en 2015 s'inscrivent largement dans une démarche d'innovation. Pourquoi cela apparaît-il de manière si significative cette année ?

JMA : Nous avons effectivement réussi, en 2015, à mettre en œuvre des projets qui nous recentrent sur nos fondamentaux : l'innovation, l'expérimentation. Nous avons infusé cette ambition à tous les stades sur lesquels nous pensons que cela peut être bénéfique : l'identification de pistes porteuses (Labos de l'Ansa Focus p. 49), l'accompagnement (Insertion professionnelle et mobilité Focus p. 41), l'évaluation de projets innovants (appel à projets Dihal Focus p. 34), le changement d'échelle et l'essaimage (Parler Bambin Focus p. 52, plateforme territoriale de lutte contre la précarité énergétique Focus p. 32)… Notre travail sur l'accélérateur d'innovation sociale (Focus p. 42) synthétise tout cela.

« Aujourd'hui nous avons de l'expérience, des résultats mesurables mais aussi du recul. »

FE : Si aujourd'hui nous sommes particulièrement actifs et reconnus sur le champ de l'innovation, c'est le résultat de dix années de travail. En 2006, nous étions comme des pionniers. Aujourd'hui nous avons de l'expérience, des résultats mesurables mais aussi du recul.

JMA : Cette expérience est transversale. Avec le prisme (on pourrait même dire la *méthode*) de l'innovation, nous parvenons à apporter une valeur ajoutée dans des domaines d'action et des problématiques très différents, voire nouveaux pour nous, comme la petite enfance ou l'alimentation. L'innovation permet également de débloquer des partenariats, de fédérer autour d'un projet ou d'une idée des acteurs très divers. Quand nous parlons de résultats, les acteurs privés sont prêts à apporter des financements et les acteurs publics à s'engager sur la durée.

FE : Beaucoup d'actions locales innovantes s'essoufflent, faute de moyens financiers ou de « moteur » humain. Or, si l'innovation prend du temps (cadrage, mise en œuvre, évaluation, essaimage, etc.), elle devient, paradoxalement, quand elle est soutenue, un formidable « tremplin ». Notre objectif est donc d'accompagner ces initiatives pour nous positionner comme un accélérateur de l'innovation. Identifier et soutenir les innovations, favoriser leur essaimage afin de transformer l'initiative de terrain en quelque chose qui fait sens, qui peut avoir une portée à l'échelle nationale. Cela fait partie intégrante de notre projet associatif.

JMA : Nous savons que le changement d'échelle des innovations et expérimentations n'a de sens que s'il s'articule avec des politiques nationales. La force de l'Ansa est de parvenir à faire cette synthèse entre les approches de terrain et les approches de politique globale.

L'Ansa fête ses 10 ans en 2016. Quel bilan peut-on faire de ces dix premières années et quelles sont les perspectives à venir ?

FE : L'Ansa s'est bâtie sur une idée : développer des actions qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et à créer ou renforcer de nouvelles formes de solidarités, en promouvant l'expérimentation et l'innovation sociales comme mode opératoire. Nous avons donc consacré ces dix dernières années à chercher (et *trouver*) des manières de mettre en application cette idée. Nous avons beaucoup travaillé. Il nous a fallu acquérir de l'expérience, activer les bons leviers et les modes d'intervention les plus appropriés, faire interagir toutes les parties prenantes, faire communiquer le niveau local et national…

« Une place originale, à l'interface d'une pluralité d'acteurs, de problématiques et de modes d'intervention. »

JMA : En dix ans, nous avons, il me semble, trouvé notre place dans le paysage de l'action sociale. Une place originale, à l'interface d'une pluralité d'acteurs, de problématiques et de modes d'intervention. Depuis ce positionnement, nous allons à présent poursuivre notre engagement en faveur de l'innovation et de l'expérimentation.

La gouvernance de l'Ansa affiche quelques changements pour 2016 : élargissement du conseil d'administration, arrivée d'une nouvelle directrice générale. Qu'est-ce que cela apportera au développement de l'Ansa ?

FE : Après trois années passées à la direction de l'Ansa, Jean-Marc Altwegg passe en effet le relais à Michèle Pasteur, qui apporte une grande expérience du développement local et du monde associatif. En trois ans, Jean-Marc Altwegg a largement contribué à « libérer les énergies » au sein de l'équipe. Et cette énergie communicative a fait adhérer au projet de l'Ansa de nombreux partenaires.

JMA : Ce que je retiens de mes trois années à l'Ansa, c'est en effet la puissance d'initiative de l'équipe de l'Ansa. En fonction de son expertise, de son profil et de son expérience, chaque responsable de projet a réussi à réinterroger les modes d'action traditionnels, à proposer des réponses nouvelles, à créer des partenariats féconds. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice d'une Ansa beaucoup plus agile, entreprenante, visible aussi, car lieu d'émergence d'innovations, d'échanges moins contraints par les jeux d'acteurs, d'élaboration de consensus. L'Ansa a su forger un alliage assez unique d'engagement et de professionnalisme.

FE : En 2016, nous allons également élargir notre conseil d'administration. Nous souhaitons nous entourer de profils les plus variés possibles afin d'accompagner le développement de l'Ansa, aux côtés de l'équipe et de nos partenaires.

L'ASSOCIATION

Notre métier

> *« L'Agence nouvelle des solidarités actives a pour objet de développer des actions, programmes et projets qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et à créer ou renforcer de nouvelles formes de solidarités. Elle promeut et met en œuvre des expérimentations locales. Elle suscite et soutient des actions d'innovation sociale. »*
>
> Extrait des statuts de l'association, janvier 2006

Reconnue d'intérêt général, areligieuse et apolitique, l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association sans but lucratif créée en janvier 2006 par Martin Hirsch, alors président d'Emmaüs, et Benoît Genuini, ancien président d'Accenture, afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des associations, des fondations et des entreprises.

Un savoir-faire qui se décline en trois missions essentielles

- **L'expérimentation**, qui permet de mesurer l'efficacité d'une action sociale mise en œuvre sur un territoire et de l'ajuster avant son déploiement ;
- **L'accompagnement** des acteurs publics, privés et associatifs dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs programmes de lutte contre la pauvreté ;
- **La mutualisation** des acquis et des connaissances, par l'animation de réseaux d'acteurs diversifiés, le partage et la diffusion des expériences et par des publications.

Une expertise pointue sur de multiples thématiques

Notre expertise couvre de nombreux champs de la lutte contre la pauvreté et les exclusions et se traduit par une connaissance fine des publics et problématiques liées à l'accès aux droits, aux minima sociaux, à l'insertion professionnelle, à l'inclusion financière, aux aides sociales, à l'accès au numérique, à l'hébergement, au logement, à la précarité énergétique, à l'alimentation et à l'accès aux soins.

CONNAÎTRE LES DROITS CONTRE L'EXCLUSION

Quels sont ses droits ? Comment les faire valoir et auprès de qui ? Quelles sont les voies de recours possibles ? Qui sont les personnes ou institutions ressources ? 50 droits essentiels sont détaillés dans ce guide, en 10 grands chapitres :

- État civil et citoyenneté
- Vie privée et familiale
- Hébergement et logement
- Éducation, culture et sport
- Accès à la formation, l'emploi, la protection au travail et l'insertion
- Protections et prestations sociales
- Santé
- Mobilité, services et gestion financière
- Participation à la vie publique
- Justice

Éditions Dalloz, collection « À savoir », novembre 2015, 3 euros

> *« Ce guide peut être très utile à une condition, c'est qu'il soit réellement diffusé. Car se pose toujours le problème de la circulation de l'information jusqu'aux personnes concernées… »*
>
> Alain Zlotkowski, délégué national du Conseil consultatif des personnes accompagnées (CCPA), lors de la table ronde du 10 décembre 2015.

Comment promouvoir l'accès aux droits grâce à ce mini guide ?

Le mini guide 50 droits contre l'exclusion est en vente au prix de 3 euros (dans certaines librairies ou sur www.librairie-dalloz.com). Dans le cadre de vos politiques de solidarité, vous pouvez participer au succès de sa diffusion en commandant des exemplaires que vous pourrez ainsi proposer à vos publics, à vos clients, à vos équipes de terrain et collaborateurs, à vos partenaires…

Favoriser et promouvoir l'accès aux droits

Avec Droits d'urgence et le soutien de SNCF et la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) – 2015

50 droits contre l'exclusion, le guide

La question de l'accès aux droits éclaire chacune de nos actions depuis dix ans. Notre engagement pour favoriser la participation des personnes concernées aux dispositifs qui les concernent, la recherche constante de solutions opérationnelles, mieux coordonnées et adaptées à un public ou à un territoire donné en témoignent.

Véritable outil pratique destiné aux personnes en situation de précarité ainsi qu'aux travailleurs sociaux et de terrain, ce mini guide recense et détaille 50 droits essentiels pour lutter contre l'exclusion, qu'elle soit sociale, économique ou citoyenne. Il a également vocation à devenir, pour les responsables publics, politiques, associatifs ou du secteur privé, un outil indispensable pour soutenir leur engagement en faveur de l'accès aux droits (voir ci-contre).

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration avec des acteurs impliqués dans l'accès aux droits, qui ont contribué à la construction et à l'enrichissement du contenu. La participation de personnes en situation de précarité comme de travailleurs sociaux aux réflexions a permis de s'assurer que l'ouvrage soit clair, précis et accessible, répondant ainsi à son ambition.

Édité pour la première fois en 2009, le guide *50 droits contre l'exclusion* est devenu un ouvrage de référence pour le secteur social. Cette deuxième édition propose un sommaire repensé, avec l'introduction de nouveaux droits ou une mise à jour, au vu des évolutions législatives.

L'accès aux droits à l'épreuve du terrain

Un événement sur le thème de l'accès aux droits a été organisé le 10 décembre 2015 à l'occasion de la publication du mini guide *50 droits contre l'exclusion*. Intervenants : **Pierre Sablier**, directeur SNCF chargé de l'accueil des migrants ; **Christophe Fourel**, chef de la mission Analyse stratégique, Synthèses et prospective à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) ; **Daniel Lenoir**, directeur général de la Cnaf ; **François Enaud**, président de l'Ansa ; **Jérôme Giusti**, président de Droits d'urgence ; **Nadia Cherif**, animatrice socio-éducative dans un centre d'hébergement d'urgence, Association des cités du Secours catholique ; **Diane Dalvard**, responsable de projet à l'Ansa ; **Jean-Marie Fardeau**, dirigeant d'associations de solidarité internationale et de défense des droits humains ; **François Soulage**, président du collectif Alerte ; **Sarah Benichou**, cheffe de pôle Promotion des droits et de l'égalité au Défenseur des droits ; **Marianne Yvon**, responsable Innovation à Droits d'urgence ; **Myriam Bottemer** et **Alain Zlotkowski**, délégués nationaux du Conseil consultatif des personnes accompagnées (CCPA).

➔ Présentation complète du guide et compte rendu de l'événement sur **www.solidarites-actives.com**

✉ **caroline.allard@solidarites-actives.com ; marion.prigent@solidarites-actives.com**

Les publics

Répondre aux besoins de tous les publics en situation de pauvreté ou d'exclusion est le point de départ et l'objectif des projets mis en œuvre. L'Ansa construit ses actions selon une approche globale de « parcours de vie ». L'Ansa a néanmoins développé pour certains publics une approche plus ciblée. Ainsi, les questions de l'insertion professionnelle des personnes handicapées ou des chômeurs de longue durée, de l'accès des jeunes à un logement, de l'égalité des chances dès la petite enfance, ou encore des problématiques budgétaires lors du passage à la retraite font l'objet de travaux spécifiques.

Quatre grands principes fondent et orientent nos actions

- **Associer une diversité d'acteurs autour des projets,** en coordonnant leurs interventions et en développant leur complémentarité ;
- **Mobiliser les personnes concernées pour la conception,** la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs et politiques publiques ;
- **Intervenir à différentes échelles (locale, nationale et européenne),** au plus près des publics comme des institutions ;
- **Innover dans la méthode déployée et les solutions proposées,** en recherchant le pragmatisme et l'efficience.

À chaque étape d'un projet, des savoir-faire et des outils

Conception : diagnostic de l'existant, laboratoire d'idées, définition des objectifs et de la méthode, écriture de projet, etc.

Mise en œuvre : cadrage et pilotage du projet, construction de partenariats, animation du réseau d'acteurs et de groupes de travail, élaboration et rédaction de préconisations ou d'un plan d'actions, etc.

Évaluation : définition et mise en place d'outils d'évaluation et de mesure de l'impact social d'un dispositif, analyse des résultats, etc.

Notre organisation

L'Ansa appuie ses actions sur sa capacité à construire des passerelles entre pouvoirs publics, entreprises, associations et usagers. Cette particularité se traduit également dans son organisation, dans la composition de son conseil d'administration, de son équipe et de ses ressources.

Le conseil d'administration*

Président : François ENAUD
Trésorier : Emmanuel BEEKER, directeur Exploitation à Eurisk
Administrateurs : Monique ALEXANDRE, ex-responsable de communication interne à BNP Paribas ; Yves AUBERT, directeur général adjoint de la communauté urbaine de Strasbourg ; Nicolas COSTES, directeur exécutif à Accenture ; Benoît GENUINI, cofondateur de l'Ansa - président de Passerelles numériques ; Jean-Marie MARX, directeur général de l'APEC.

L'équipe

L'équipe de l'Ansa est animée par un esprit collectif très fort, qui transparaît dans le fonctionnement de l'association. Animé par le directeur général, le comité de direction se réunit toutes les semaines. Sa composition évolue tous les deux mois, permettant à chacun des salariés de prendre part aux décisions et à la gestion quotidienne de l'association. Composée de personnes issues des secteurs privé, public, associatif ou en sortie d'études, l'équipe se caractérise par une diversité de profils, de parcours et de compétences. Salariés, stagiaires, bénévoles, étudiants : en 2015, trente-cinq personnes ont contribué aux activités de l'Ansa (voir la liste de notre équipe et les contacts p. 66).

L'Ansa en quelques chiffres*

19 salariés

2 millions d'euros de budget

62 projets

5 grands types de partenaires
État, collectivités territoriales, associations, entreprises et fondations, Europe

43 partenaires financeurs

* Au 31 décembre 2015.

Le modèle économique de l'Ansa

Le modèle économique de l'association repose sur des partenariats diversifiés qui garantissent son indépendance, permettent son développement et favorisent les interventions à différentes échelles. En 2015, le budget de l'Ansa est de 2 millions d'euros. Il se répartit ainsi :

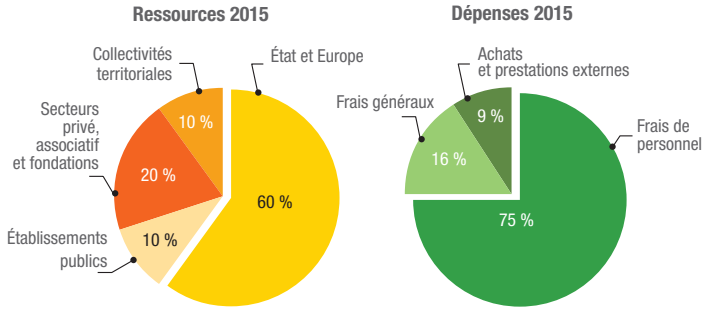

Nos sources de financement résultent de subventions, du soutien de fondations, de contrats avec le secteur privé et de marchés publics.

Financements collectivités territoriales

Ville de Paris ; conseils départementaux du Gers, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, de la Somme, du Var et du Val d'Oise ; conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Financements entreprises, associations, fondations

Association des cités du Secours catholique (ACSC) ; Fondation Apprentis d'Auteuil ; Action Tank Entreprise et Pauvreté ; Practhis ; Fare (fédération des entreprises de la propreté) ; association Revivre dans le monde ; Société nationale des chemins de fer Luxembourgeois (CFL) ; Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire ; Fondation Schneider Electric ; Fondation Macif ; Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) ; Malakoff Médéric ; AG2R la mondiale ; Cetelem ; La Banque postale ; Caisse d'épargne - Parcours confiance ; Crédit mutuel Arkéa ; BNP Paribas ; Total (fondation et groupe) ; Engie.

Financements État et Europe

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé ; Erasmus+ (Commission européenne) ; ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (Djepva-Mafej, La France s'engage) ; délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)/ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ; délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) ; direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) Provence-Alpes-Côte d'Azur ; direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) du Vaucluse ; direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) de Guadeloupe ; direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne ; Caisse des dépôts ; Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes).

Financements établissements publics et assimilés

SNCF ; Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav) ; Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ; Caisse d'allocations familiales du Nord (Caf 59) ; Agence nationale de l'habitat (Anah) ; Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Nos partenaires

L'action sociale en France repose sur une grande variété d'acteurs dont la coordination autour d'objectifs communs est souvent une condition indispensable de l'efficacité des projets. Travaillant quotidiennement avec eux, l'Ansa a développé une offre de services spécifique pour chaque grande catégorie d'acteurs afin de les accompagner dans l'optimisation de leur politique de solidarité.

Avec les collectivités territoriales

L'ancrage territorial est une priorité pour l'Ansa. Nous intervenons à tous les échelons : auprès des villes, communautés d'agglomération, métropoles, départements, régions, mais aussi avec les acteurs connexes, tels que le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), les centres communaux d'action sociale (CCAS) et l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé (Andass), l'association des départements de France (ADF). Nous accompagnons la mise en œuvre de projets innovants et la programmation de politiques sociales territoriales, optimisons les dispositifs d'aides et minima sociaux, favorisons l'implantation de plateformes multipartenariales locales ou encore, formons les acteurs.

> *« L'appui de l'Ansa dans le cadre de l'évaluation de notre dispositif RSA a été de grande qualité, tant au niveau de l'expertise technique que de la relation partenariale. Nous avons travaillé tout au long de ce projet avec des personnes à l'écoute de nos attentes, portant avec force et conviction les valeurs qui caractérisent cette association et qui viennent enrichir considérablement les réflexions que nous avons menées. Ce fut un travail fructueux, dont nous ne manquerons pas de poursuivre le développement. »* Focus p. 27
>
> Maryline Vinclaire, directrice générale Solidarités au conseil départemental de la Somme

Avec l'État et les institutions publiques nationales

L'Ansa appuie l'État et ses institutions dans la conception et le déploiement des politiques sociales. Cet accompagnement revêt plusieurs aspects. Il se fait d'une part en collaboration étroite avec les services centraux des ministères et avec les services déconcentrés dans les territoires. Il se fait d'autre part en favorisant

une coordination efficace entre les services de l'État et les collectivités locales. Cette double capacité d'action est une spécificité de l'Ansa, un positionnement qui lui permet de faire le lien, d'assumer et de promouvoir une compréhension globale des sujets traités. L'étendue des actions menées par l'Ansa auprès de l'État et des institutions publiques est donc vaste et leurs formes sont variées : appui en ingénierie sociale sur la construction, le déploiement et le suivi de politiques publiques, réalisation d'études et de rapports ciblés, animation de réseaux d'acteurs, missions de veille, de mutualisation et de capitalisation des pratiques inspirantes.

> *« Notre collaboration avec l'Ansa dans le cadre de l'appel à projets "Innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement" a permis d'interroger des dispositifs innovants, de vérifier leur pertinence et d'y apporter les éventuels ajustements nécessaires. Le regard extérieur de l'Ansa et son expertise dans le champ de l'innovation sociale et de l'accès au logement ont permis de dresser ensemble des pistes intéressantes pour l'amélioration de nos politiques publiques et de valoriser efficacement une diversité de projets. »* Focus p. 34
>
> Sylvain Mathieu, Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement (Dihal)

Avec les entreprises et les fondations

L'Ansa collabore avec de nombreux acteurs du secteur privé engagés dans des politiques de responsabilité sociale : entreprises de l'économie sociale et solidaire, mais aussi banques, établissements de crédit, caisses de retraite, assureurs, bailleurs, fournisseurs d'énergie ou de services de télécommunications. Cette collaboration vise à concevoir et à mettre en œuvre des services ou des actions en faveur de leurs clientèles fragiles. Il s'agit également de mener des réflexions de fond, contribuant à développer un engagement solidaire de l'entreprise.

> *« De par sa connaissance de l'innovation sociale et de ses implications méthodologiques, l'Ansa nous apporte un appui très concret sur l'évaluation et l'essaimage du projet Vita Air, retenu pour intégrer l'Accélérateur d'innovation sociale. »* Focus p. 42
>
> Maud Guillerme, secrétaire générale de Coorace (fédération nationale de l'économie sociale et solidaire)

L'Ansa accompagne les fondations, acteurs incontournables de l'économie sociale, pour identifier les besoins sociaux, trouver de nouvelles réponses et

favoriser ainsi l'émergence de projets solidaires innovants. Entreprises et fondations apportent également leur appui à l'action de l'Ansa sous la forme d'un soutien financier (l'association est reconnue comme un organisme d'intérêt général à caractère social) ou d'un mécénat de compétence.

Avec les associations

L'Ansa collabore étroitement avec ses « consœurs » du monde associatif dans le cadre de ses projets menés avec le secteur public ou privé. Cet apport est précieux, car il nous permet de concevoir et de développer des projets au plus proche du terrain et des publics. De notre côté, nous pouvons apporter aux associations un appui dans la définition de leur stratégie d'action et l'élaboration d'outils de conduite ou d'évaluation de projets. L'Ansa a adhéré à l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (Uniopss) en 2015.

> *« L'Ansa et l'Uniopss travaillent ensemble sur quelques opérations liées à la mise en œuvre du Plan pluriannuel contre la pauvreté : les Points conseil budget, Agille et la territorialisation. Pour ces trois sujets, l'Ansa agit comme un formidable tiers "facilitateur" entre l'administration et les associations, elle nous aide à travailler mieux ensemble. Selon moi, l'Ansa occupe une place particulière à l'Uniopss, d'association "au service" des associations ! »*
>
> Focus p. 22 et 47
>
> François Soulage, président du collectif Alerte (Uniopss)

Avec l'Europe

L'Ansa s'investit dans le développement d'expérimentations et d'innovations sociales européennes. Chaque projet européen ainsi conçu puis déployé est l'occasion de s'enrichir de pratiques innovantes observées dans d'autres pays et de mobiliser une force d'action importante (en fédérant des partenaires français et européens) pour répondre plus efficacement aux enjeux sociaux. Notre action se traduit également par une implication active au sein de réseaux structurés, comme EAPN, réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et EFIN, réseau pluri-partenarial pour l'inclusion financière. Cette autre dimension de travail complète et enrichit notre expérience « pratique » issue des projets.

Voir en Annexes, pages 61 à 65, la liste des projets par type de partenaire.

Nos actions ancrées sur les territoires

Nos interventions se déploient à l'échelle territoriale, nationale et européenne. Diversifier ainsi les niveaux d'intervention permet à l'Ansa de créer des passerelles, d'essaimer les bonnes pratiques d'un territoire à l'autre, de faire le lien entre le local et le national, de mutualiser les actions en France et en Europe.

L'enjeu est réciproque : adapter un dispositif général au cas particulier d'un territoire et tirer les enseignements d'un contexte local pour rendre plus efficaces les réponses nationales.

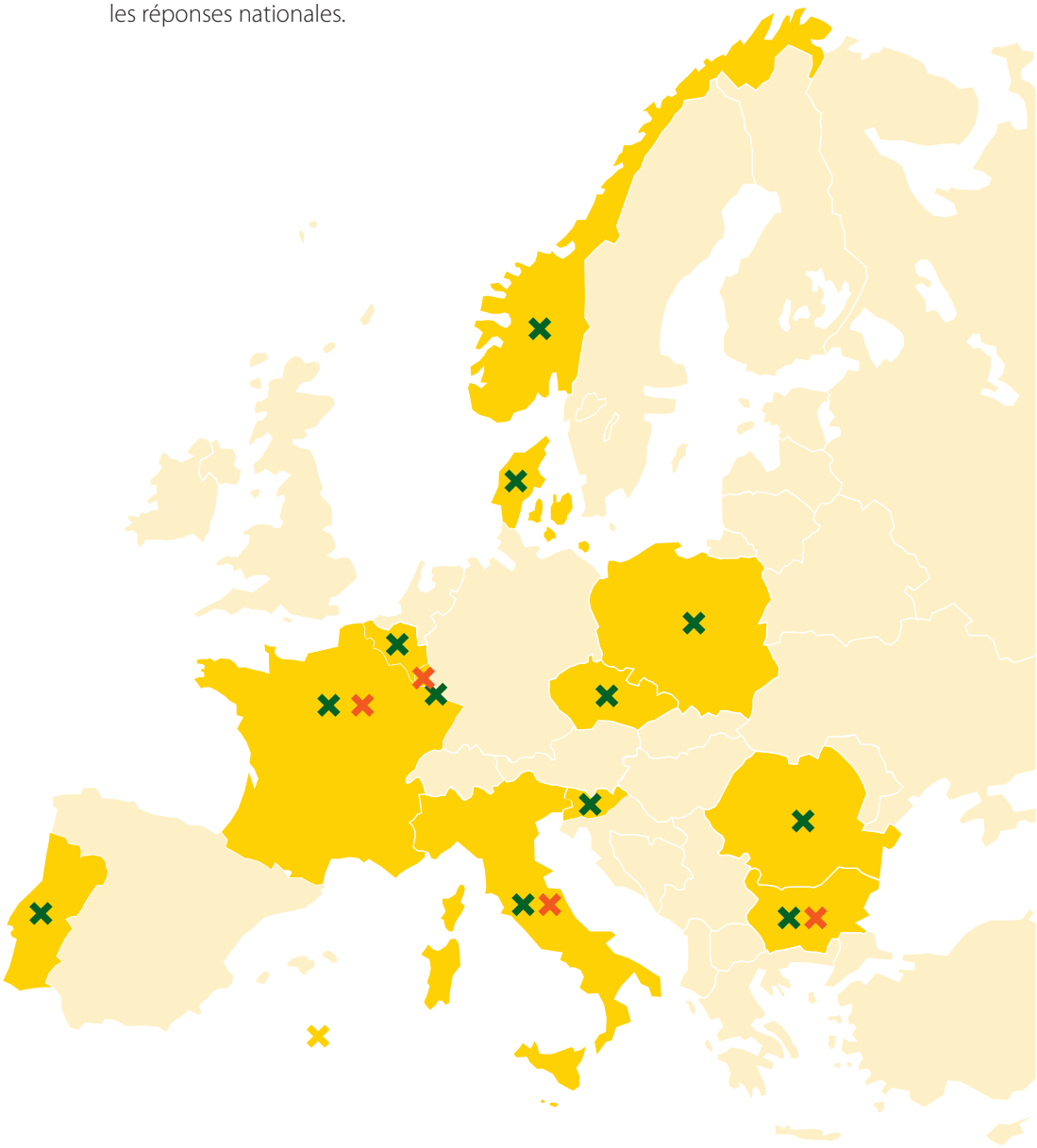

Les thématiques

- Gouvernance/participation
- Minima sociaux et politiques d'insertion
- Hébergement/logement/précarité énergétique
- Précarité alimentaire
- Insertion professionnelle
- Inclusion financière
- Petite enfance

Les échelles d'intervention

- Projets à l'échelle des villes
- Projets à l'échelle des départements
- Projets à l'échelle des régions
- X Projets à l'échelle de l'Europe (carte ci-contre)

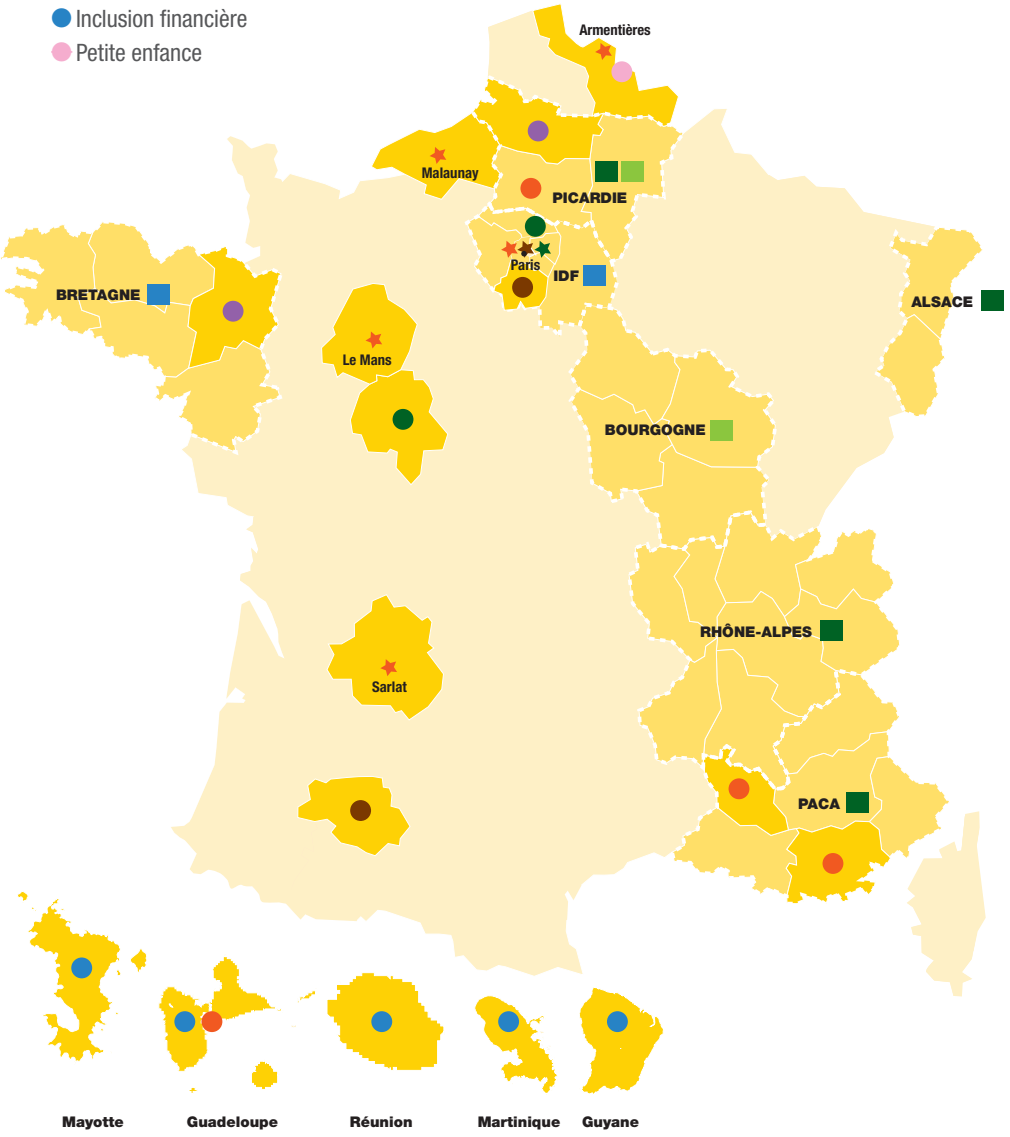

Certains de nos projets s'inscrivent au niveau national et n'apparaissent pas sur cette carte.

NOS ACTIONS EN 2015

La gouvernance des politiques de solidarité

Le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a mis en lumière la nécessité d'avoir une réflexion approfondie sur la gouvernance des politiques de solidarité, pour en faire un levier d'efficacité des actions et dispositifs développés sur les territoires. Ce principe est valable également pour les politiques solidaires déployées par les entreprises, associations ou fondations.

La gouvernance apparaît en effet comme le moyen d'organiser une stratégie collective afin de répondre à la diversité des causes et des formes de la précarité ; elle permet ainsi d'apporter une réponse globale, multisectorielle, décloisonnée, articulant les solutions curatives et préventives, au besoin de mise en cohérence des acteurs et des moyens. Dans le contexte actuel de réorganisation territoriale et de restriction budgétaire, l'écriture et la mise en œuvre d'une gouvernance cohérente, opérationnelle et simplifiée s'avèrent d'autant plus cruciales. Les impacts attendus sont nombreux : une meilleure identification des besoins et attentes des publics, une lisibilité accrue qui favorise le recours aux droits et l'optimisation des moyens et des services.

Nos propositions

L'Ansa assure un rôle d'appui ou de conseil dans la gouvernance des politiques (publiques ou privées) de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, que ce soit pour en concevoir la stratégie générale, en assurer la mise en œuvre opérationnelle ou bien en réaliser l'évaluation. En réponse à des besoins de plus en plus prégnants, l'Ansa s'investit sur la question de la gouvernance, mettant en application son approche « transverse » et ses quatre grands principes d'actions : le travail multipartenarial, la mobilisation des personnes concernées, l'intervention à différentes échelles et la recherche de l'innovation.

LES PROJETS MENÉS EN 2015

- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé :
  - Accompagnement du collège de personnes en situation de précarité ou de pauvreté (« 8e Collège ») du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) – depuis mai 2012
  - Animation du Club des expérimentateurs dans le cadre de la démarche Agille (Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion) – 2014 à 2016

– Appui au pilotage général de la démarche et à l'animation des États généraux du travail social – 2013 à mars 2015
– Étude qualitative sur la mise en œuvre des plans régionaux de lutte contre la pauvreté dans trois régions : Alsace, Picardie, Rhône-Alpes – novembre 2014 à mars 2015
– Formation sur l'expérimentation sociale auprès des agents de la direction – juin 2015
– Appui auprès des services décentralisés pour renforcer la déclinaison au niveau territorial du Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale : organisation de journées régionales multipartenariales de travail – juin 2015 à 2016 **Focus** p. 22
– Appui au déploiement d'actions favorisant la participation des personnes concernées et mise à disposition pour les professionnels d'une boîte à outils – juin 2015 à 2016 **Focus** p. 23

- **Avec la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Appui à l'élaboration d'une charte de mobilisation régionale pour l'inclusion sociale à travers le Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – 2015
- **Avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).** Participation au groupe de travail « Ensemble, accélérons ! », sur le changement d'échelle des innovations sociales. Publication d'un rapport – mai à juillet 2015
- **Avec l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes).** Appui à la préparation des membres du 8e Collège du CNLE au colloque « Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ? » – juillet à octobre 2015
- **Avec la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf).** Déploiement du programme « Promeneurs du Net », dans le cadre de la démarche sur la mobilisation pour les valeurs de la République – juin 2015 à décembre 2016
- **Avec la ville de Paris.** Participation aux groupes de travail dans le cadre de « La grande cause – Lutte contre la grande exclusion » 2014-2020
- **Avec le conseil départemental d'Indre-et-Loire.** Formation auprès des travailleurs sociaux du conseil départemental sur le bilan et les perspectives territoriales du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – juin 2015
- **Avec le conseil départemental du Val-d'Oise.** Étude sur la restructuration des Maisons départementales des personnes handicapées du Val-d'Oise – juin à novembre 2015 **Focus** p. 24

- **Avec l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass).** Intervention à la table ronde « De l'affirmation des valeurs à la réalité de la participation » lors des journées annuelles de l'Andass – septembre 2015
- **Avec l'Association des départements de France (ADF).** Convention de partenariat concernant le développement des politiques sociales décentralisées, l'amélioration de la gouvernance et du cadre de mise en œuvre de ces politiques, les nouveaux besoins des usagers et les nouveaux modes d'intervention, l'expérimentation et l'innovation en matière sociale – 2014 à 2017
- **Avec SNCF.** Animation de la Charte « Gares européennes et solidarité » signée par 12 entreprises ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares (Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovénie) – depuis 2013
- **Avec SNCF et la Cnaf. Partenariat opérationnel avec Droits d'Urgence.** Publication de la seconde édition du guide *50 droits contre l'exclusion* (éditions Dalloz) et organisation d'une table ronde sur l'accès aux droits – 2015 **Focus** p. 8 et 9
- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN).** Membre du conseil d'administration d'EAPN France, représentant du collège « organismes, associations, institutions locales, régionales, internationales, participant ou apportant leur concours à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » – depuis 2013
- **Avec l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).** Membre de la commission « lutte contre la pauvreté » – depuis 2015
- **Avec la Fondation Apprentis d'Auteuil.** Appui à la conception et à l'organisation d'une concertation auprès des jeunes des établissements dans le cadre des « États généraux de la jeunesse » – 2015 à 2016
- **Avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté.** Organisation du colloque « Social business et action publique : quels enjeux en commun ? ». Actes du colloque publiés – juillet 2015
- **Animation d'un groupe de travail et de réflexion sur la création en France d'une instance de capitalisation et de diffusion autour de l'expérimentation sociale** **Focus** p. 58

Territorialisation du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – juin 2015 à 2016

L'étude sur la déclinaison régionale du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, menée au début de l'année 2015 par l'Ansa dans trois régions (Rhône-Alpes, Alsace, Picardie), a fait apparaître une mise en œuvre hétérogène selon les territoires et un besoin de mobilisation des acteurs autour du Plan, rejoignant ainsi les conclusions de l'évaluation menée par l'Inspection générale des affaires sociales (Igas). Pour pallier ces disparités, l'Ansa appuie les services de l'État afin de renforcer la mise en œuvre territoriale du Plan, par l'organisation et l'animation de journées de travail régionales impliquant les directions déconcentrées, les caisses d'allocations familiales, les collectivités territoriales, les associations et les représentants d'usagers.

> « *Ces journées constituent un outil très important pour faire vivre le Plan sur le terrain. Elles permettent à l'ensemble des acteurs de la cohésion sociale d'échanger sur les actions prioritaires de lutte contre la pauvreté à mettre en œuvre, elles créent ou renforcent – en fonction des territoires – une dynamique collective et facilitent une meilleure appropriation du Plan par les acteurs locaux* », Émilie Grouès, responsable de projet à l'Ansa

La première journée a eu lieu dans la région Pays de la Loire le 7 octobre 2015, elle a réuni une centaine de participants. Les six ateliers proposés étaient organisés autour de deux thématiques principales, « La simplification de l'accès aux droits pour les publics vulnérables » et « L'accompagnement des personnes en difficulté par la coordination des acteurs ».

Cette journée a fait émerger les blocages ou freins récurrents à l'accès aux droits ou à la coordination des acteurs, dus notamment à la multiplicité des acteurs et des intervenants (millefeuille institutionnel), à la complexité des gouvernances qui en découlent (comitologie excessive, manque de lisibilité), l'empilement des dispositifs et leur organisation en silo (cloisonnement des publics) ou encore la méconnaissance par les usagers, mais aussi par les professionnels, des différents droits ou offres d'insertion (de par la complexité des prestations et procédures). D'autres difficultés sont également remontées, telles que le manque de moyens financiers, la difficulté à identifier et atteindre certains publics « invisibles » des services sociaux, le partage de données.

L'Ansa poursuit en 2016 son appui à l'organisation de ces journées, en adaptant le programme aux modèles de gouvernance et aux enjeux locaux.

✉ **diane.dalvard@solidarites-actives.com ; emilie.groues@solidarites-actives.com**

« Mob », comme mobilisation des personnes concernées aux politiques publiques et dispositifs sociaux

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – juin 2015 à 2016

Le « Kit Mob' » répond à un besoin d'appui méthodologique exprimé par les acteurs souhaitant favoriser la participation de personnes en situation de pauvreté et de précarité.

> *« Les démarches de participation sont mises en place de manière variable sur les territoires, souvent liée à l'appétence ou au savoir-faire des professionnels. De même, si certaines démarches sont très (voire trop) identifiées, d'autres souffrent parfois d'un manque de visibilité. Aussi, plusieurs acteurs associatifs ou institutionnels ont émis le souhait de disposer d'outils pour les appuyer dans ce type de démarche. »*, Marion Drouault, responsable de projet à l'Ansa

En capitalisant sur son expertise, sur l'étude des besoins, sur les apports d'un groupe de travail spécialement constitué à cet effet et en mutualisant les ressources ainsi collectées, l'Ansa a élaboré une boîte à outils « clé en main » pour développer la participation. Le Kit Mob' décline en 10 fiches opérationnelles et plusieurs exemples d'outils des aspects pratiques pour faciliter l'organisation et la mise en œuvre une démarche de participation.

> *« Il n'y a pas qu'une manière de faire de la participation. Cela dépend bien évidemment de plusieurs éléments de contexte et des objectifs. Ces fiches sont donc pensées pour répondre à toutes les déclinaisons possibles, depuis la mise en place de groupes ad hoc (un focus groupe par exemple), jusqu'à la participation à des instances plus larges (comme le 8e collège du CNLE), en passant par la création d'instances pérennes (comme un comité des usagers réuni régulièrement) »*, précise Sylvie Hanocq, responsable de projet à l'Ansa

Cette mission s'inscrit dans une feuille de route plus large de l'Ansa, qui fait de la participation des personnes concernées un principe d'action et un sujet de réflexion.

➔ Le Kit Mob' sera mis en ligne courant 2016 sur **www.solidarites-actives.com**

✉ **marion.drouault@solidarites-actives.com ; gabrielle.guerin@solidarites-actives.com ; sylvie.hanocq@solidarites-actives.com ;**

Évaluation de la restructuration de la Maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise

Avec le conseil départemental du Val-d'Oise – juin à novembre 2015

Le conseil départemental du Val-d'Oise a engagé en 2011 la restructuration de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) via la construction d'un bâtiment dédié, la numérisation des procédures et des évolutions organisationnelles.

Cette restructuration s'est appuyée sur une démarche participative innovante de « design de service ». Elle visait à déterminer, avec les professionnels et les usagers, des pistes pour améliorer la qualité de service rendue aux publics et les conditions de travail des équipes de la MDPH.

En 2015, l'Ansa a été chargée par le conseil départemental d'analyser les impacts de cette méthode sur différents aspects : accueil physique et téléphonique des usagers, informations transmises aux personnes, fusion des équipes d'instruction et de pré-instruction, relations entre les services, développement des partenariats, etc. Au total, 52 actions issues des préconisations du design de service ou d'autres chantiers (en particulier la numérisation) ont ainsi été évaluées.

> *« Nous avons constaté que la démarche de design de service a impulsé quelques évolutions, bien perçues par les personnes interrogées. En revanche, la majorité des préconisations n'ont été que partiellement suivies d'effets, par manque de temps ou de moyens. Pour qu'elle soit pleinement efficace, il semble nécessaire que la démarche de design s'inscrive dans la durée et adopte une approche empirique, en se donnant le droit à l'erreur et en optant pour une évolution continue de la MDPH »,* Simon Roussey, responsable de projet à l'Ansa

L'évaluation menée par l'Ansa s'est nourrie de données qualitatives, recueillies grâce à des entretiens ou groupes de travail, et quantitatives, comme le taux de fréquentation du site web ou les statistiques des appels. Ce travail a permis d'apporter une vue d'ensemble des chantiers, de faire le bilan de chaque action, d'évaluer les premiers résultats obtenus et d'avoir un retour d'expérience sur la méthode de design de service.

✉ **simon.roussey@solidarites-actives.com**

Minima sociaux et politiques d'insertion

Les minima sociaux et outils de programmation constituent les piliers des politiques de solidarité. La loi du 1er décembre 2008 « généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion » a marqué un tournant dans ce domaine, en avançant quelques grands principes qui sont autant de changements pour les acteurs concernés. Malgré cela, l'affirmation de la responsabilité du conseil départemental dans la mise en œuvre du RSA et de son rôle de chef de file de l'action sociale est aujourd'hui mise à mal :

- la création de la prime d'activité au 1er janvier 2016, en fusionnant la prime pour l'emploi (PPE) et le RSA activité, morcelle la responsabilité du département ;
- la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014 puis celles qui ont suivi peinent à faire atterrir une organisation claire des compétences et des responsabilités. Pour autant, des opportunités d'organisations différentes se dessinent notamment avec les nouvelles régions et les grandes métropoles.

Nos propositions

En lien avec les axes du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, l'Ansa accompagne, au niveau national et sur les territoires, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'insertion, par le prisme particulier des deux principaux minima sociaux (RSA et AAH) et en travaillant à l'élaboration des outils de programmation.

Nous intervenons pour :

- **former les acteurs** aux enjeux des politiques d'insertion, à l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement ;
- accompagner les démarches de **participation des usagers** ;
- appuyer la mise en place de **plateformes locales**, développer et diffuser des outils pour simplifier les dispositifs ;
- **améliorer la gouvernance et la coordination des acteurs** ;
- promouvoir et favoriser la **mutualisation des bonnes pratiques** ;
- élaborer des schémas de cohésion sociale, des pactes et programmes d'insertion (PTI et PDI) ;
- optimiser les organisations locales autour des minima sociaux :
  - RSA : évaluer les dispositifs d'accueil, d'instruction, d'orientation et d'accompagnement, organiser la mise en œuvre de la politique des droits et devoirs, définir les modalités d'implication des bénéficiaires ;
  - AAH : améliorer le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés pour favoriser une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

LES PROJETS MENÉS EN 2015

- **Avec le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.** Construction d'un référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA – mai 2014 à décembre 2015
- **Avec le conseil départemental de la Somme.** Évaluation du RSA et de la politique d'insertion – janvier à octobre 2015 **Focus** p. 27
- **Capitalisation et mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion** : veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants RSA – depuis 2008

✉ **sylvie.hanocq@solidarites-actives.com ; diane.dalvard@solidarites-actives.com**

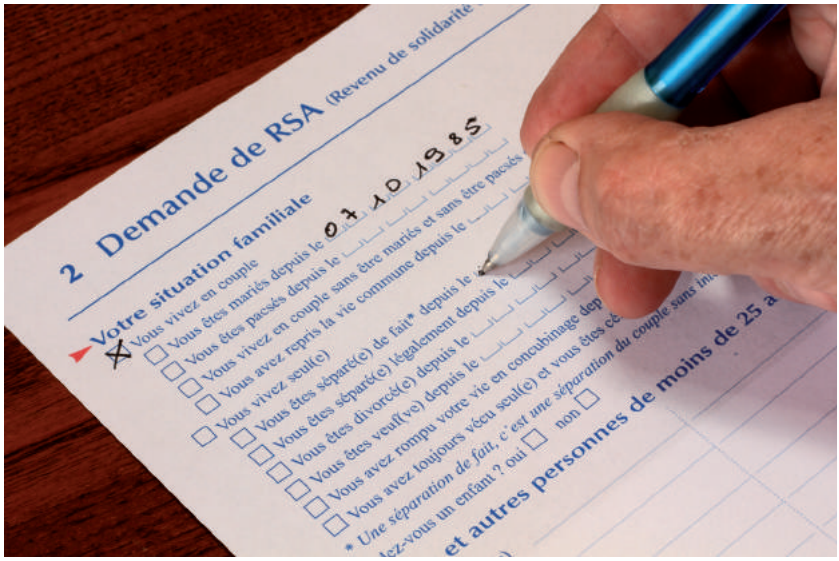

Évaluation qualitative du dispositif RSA et de l'offre d'insertion du département

Avec le conseil départemental de la Somme – janvier à octobre 2015

Six ans après la généralisation du RSA, le conseil départemental de la Somme a souhaité entreprendre une évaluation du dispositif et, plus globalement, de sa politique d'insertion. L'Ansa est intervenue auprès du département pour mener à bien cet état des lieux en y apportant une **expertise fonctionnelle, méthodologique, organisationnelle et juridique**. Cette évaluation intervient à un moment où de nombreuses politiques sociales sont redéfinies et alors que la précarisation et la paupérisation des populations s'accentuent, entraînant une augmentation significative du poids financier du RSA.

L'Ansa s'est d'abord concentrée sur le **bilan de l'organisation du dispositif RSA** (accès aux droits, efficacité de la prise en charge, réorientations et sorties du dispositif) **et de l'offre d'insertion du département**, en y associant à la fois les partenaires institutionnels, associatifs et les personnes concernées. Analyses documentaires, journées en immersion auprès des services départementaux, entretiens individuels avec des partenaires locaux (Agence régionale de santé, Caisse d'allocations familiales, Caisse primaire d'assurance maladie, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi et conseil régional), organisation et animation de groupes de travail (internes au conseil départemental, avec les partenaires et avec des personnes concernées), animation des comités techniques et comités de pilotage : l'Ansa a mené un travail sur le fond et sur le terrain.

Cette démarche partenariale a permis d'impliquer 167 personnes sur les différents temps de réunions et d'entretiens et d'analyser l'adéquation de l'offre d'insertion aux besoins, notamment en termes de répartition sur le territoire, de complémentarité entre accompagnement individuel et collectif, de prise en compte des publics spécifiques (familles monoparentales, jeunes, auto-entrepreneurs/travailleurs indépendants, seniors, etc.).

En s'appuyant sur cette analyse de l'existant, l'Ansa a pu ensuite définir des **priorités d'action allant dans le sens de plus de lisibilité, de cohérence et d'efficacité pour faciliter l'accès aux droits**. Plus d'une douzaine de préconisations ont été présentées aux services du département, organisées en quatre grandes thématiques :

- de l'accueil à l'orientation des bénéficiaires du RSA soumis aux droits et devoirs ;
- l'accompagnement : homogénéiser les pratiques et mieux mobiliser les publics ;
- offre d'insertion : dynamisation des parcours ;
- gouvernances, pilotage et communication.

Elles peuvent permettre de préparer l'écriture d'un nouveau programme départemental d'insertion (PDI) et d'un pacte territorial pour l'insertion (PTI).

✉ **sylvie.hanocq@solidarites-actives.com**

Logement, hébergement et précarité énergétique

Les initiatives de type « Logement d'abord », dont l'approche consiste à adapter le logement et l'accompagnement aux personnes sans domicile plutôt que de demander aux personnes d'être « aptes » avant d'accéder au logement, ont fait leurs preuves au fil des expérimentations menées en France, mais aussi dans le reste de l'Europe et en Amérique du Nord.

Bien que soutenue par les pouvoirs publics, cette ambition de donner la priorité au logement se heurte, dans plusieurs territoires, à la tension du marché du logement et à la difficulté d'organiser un réel accompagnement au maintien dans le logement. Les demandes d'hébergement d'urgence sont par ailleurs en augmentation constante et les structures d'accueil peinent à y répondre favorablement malgré les augmentations du nombre de places.

Que ce soit pour mettre en œuvre un parcours d'insertion cohérent ou pour favoriser le maintien dans le logement, l'action dans le champ de l'hébergement et du logement exige un solide travail partenarial entre institutionnels, associations et bailleurs.

Nos propositions

Notre engagement sur les questions de l'hébergement et du logement a débuté en 2010 avec le Conseil national des missions locales (CNML) et s'est amplifié dès 2011 par notre implication dans la mise en œuvre de la refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement au niveau national.

Aujourd'hui, nos travaux ont pour ambition de :

- **Préfigurer les prochaines étapes du Logement d'abord en prenant appui sur la réunion d'acteurs de terrain au sein d'un Labo de l'Ansa** « Le logement d'abord : et après ? » ;
- **Concevoir, repérer, modéliser, évaluer et essaimer des projets innovants** favorisant la mise en œuvre effective du droit au logement pour tous ;
- **Intervenir dans l'élaboration de programmations** territoriales intégrant les dimensions hébergement et logement (PDALHPD) et instaurer des stratégies opérationnelles de mise en œuvre et de suivi de ces plans d'actions à la faveur d'approches de types « logement d'abord » ;
- **Soutenir l'émergence et la diffusion de dispositifs locaux innovants.**

LES PROJETS MENÉS EN 2015

- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé**. Recensement et évaluation des actions d'adaptation à la vie active (AAVA) menées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Partenariat opérationnel avec la Fnars – juillet 2015 à 2016
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** État des lieux de la prise en compte des questions de santé dans les démarches d'accompagnement des dispositifs d'hébergement et de logement d'insertion – août 2015 à 2016 Focus p. 36
- **Avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).** Évaluation des 20 dispositifs lauréats de l'appel à projets « Innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement ». Rapport publié en février 2016 (Contribution de l'Ansa n° 17) – novembre 2013 à février 2016 Focus p. 34
- **Avec la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Guadeloupe (DJSCS).** Conception d'une stratégie partagée et opérationnelle entre acteurs de l'hébergement et du logement, dans le cadre de la rédaction du diagnostic « à 360° », de la rue au mal-logement – janvier à décembre 2015
- **Avec la direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse.** Évaluation du projet expérimental « Autonomie-Logement-Jeune » pour des jeunes résidant dans le bassin de vie de Carpentras – septembre 2014 à fin 2015
- **Avec le conseil départemental du Var.** Diagnostic et élaboration du premier plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD) du Var – février 2015 à avril 2016
- **Avec la Fondation Macif, la Fondation Schneider Electric, AG2R La Mondiale,** l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et EDF. Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'Unccas et le réseau Cler – Depuis 2014 Focus p. 32
- **Avec le Fare (Fonds d'aide de la fédération des entreprises de la propreté).** Appui à la conception et à la mise en place d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement – mars 2014 à fin 2015
- **Avec la Commission européenne (partenariat opérationnel avec SNCF)**.

« TRAIN in Stations » : Training Railway Agents on INclusion in Stations. Mise en œuvre d'un programme de formation commun sur l'errance en gare à l'attention des agents ferroviaires des grandes gares bulgares, françaises, luxembourgeoises et italiennes – septembre 2014 à juin 2016 **Focus** p. 59

- **Avec la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (Feantsa).** Animation d'une réunion sur « La grande précarité dans les espaces ferroviaires : réalités et réponses » dans le cadre de la conférence politique de la Feantsa – juin 2015
- **Avec l'association ReVIVRE dans le Monde et la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl).** Améliorer l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel en Essonne – septembre 2015 à 2016 **Focus** p. 33
- **Avec l'Association des cités du Secours catholique (ACSC).** Cadrage, évaluation et apport d'expertise sur le Fonds d'innovation de l'ACSC. Appui à la mise en œuvre de trois projets innovants – février 2013 à mai 2015
- **Avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté.** Animation de deux groupes de travail afin d'identifier les besoins d'habitants et construire une méthode d'évaluation dans le cadre du concours « Réinventer Paris - mobilisation des habitants » – avril 2015

✉ **claire.dhennezel@solidarites-actives.com ; ben.rickey@solidarites-actives.com ; nina.conti@solidarites-actives.com**

La précarité énergétique

Engagée sur cette problématique depuis 2010 – via la mise en place d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique à Grenoble – l'Ansa préconise une réponse globale, intégrant les missions de diagnostic, d'accompagnement (social, budgétaire ou technique), d'aides au paiement des factures comme au traitement du bâti.

L'Ansa promeut également une approche transversale, prenant en compte les dispositifs de solidarité dans leur ensemble, que ce soit en matière de minima sociaux, d'aides au logement, d'inclusion financière, de procédures de surendettement, etc. Les solutions à mettre en œuvre couvrent en effet souvent un champ bien plus large que le seul domaine de la précarité énergétique.

Les leviers à activer sont de diverses natures :

- **détecter les publics** en situation de précarité énergétique, notamment en renforçant l'articulation des actions des services sociaux et des acteurs de l'énergie et du logement ;
- proposer une **diversité de solutions** pour traiter globalement les situations : renforcer les dispositifs pour la rénovation énergétique ; diminuer le coût de l'énergie et de l'eau pour des personnes en difficulté ; développer des solutions réactives pour des travaux légers ; accompagner l'évolution des comportements de consommation d'énergie et d'eau ;
- allier **logique curative** (paiement des factures) **et préventive** (maîtrise de l'énergie, rénovation de l'habitat, accompagnement budgétaire) ;
- **coordonner les acteurs** de l'action sociale, du logement et de l'énergie.

Le modèle de plateforme développé par l'Ansa permet d'activer tous ces leviers à la fois, de manière concertée **Focus** p. 32.

lise.marcovici@solidarites-actives.com

Plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique : retours d'expériences et enseignements méthodologiques

Avec la Fondation Macif, la Fondation Schneider Electric, AG2R La Mondiale, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et EDF. Partenariat opérationnel avec l'Unccas et le réseau Cler – Depuis 2014

Comment fonctionne une plateforme ? Pourquoi mettre en place un tel dispositif ? Ayant expérimenté et développé ce mode d'action sur plusieurs territoires, l'Ansa publie aujourd'hui une synthèse de ses travaux : « Plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique : retours d'expériences et enseignements méthodologiques ». Cette note présente 17 fiches qui détaillent la méthode et ses enjeux, depuis la recherche de financements jusqu'à l'évaluation, en passant par le repérage des publics ou la mobilisation des partenaires.

> *« À travers cette démarche de formalisation et de capitalisation, nous souhaitons favoriser un essaimage à grande échelle de ce dispositif efficace, permettre une appropriation par d'autres territoires qui souhaiteraient renforcer leur action pour lutter contre la précarité énergétique. En 2016, l'Ansa animera cette dynamique, avec l'Unccas et le Cler. »,* Lise Marcovici, responsable de projets à l'Ansa

Ici appliquée aux enjeux de la précarité énergétique et à la typologie des centres communaux et intercommunaux d'action sociale, l'expertise de l'Ansa sur la mise en œuvre de plateformes est plus générale. Nous déployons et adaptons cette méthode dans le cadre de plusieurs actions, comme la lutte contre le gaspillage alimentaire (avec le conseil départemental du Gers en 2015) ou l'instruction du microcrédit personnel (avec la Caisse des dépôts en 2015, **Focus** p. 47). Ces projets partagent un enjeu commun : améliorer la coordination des acteurs locaux et proposer une réponse globale et simplifiée aux ménages en difficulté.

➔ Synthèse disponible sur **www.solidarites-actives.com**

✉ **laurent.dordain@solidarites-actives.com ; lise.marcovici@solidarites-actives.com**

L'essaimage de plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique en 3 étapes

1• En 2012, l'Ansa a accompagné le CCAS de Grenoble et ses partenaires locaux dans la conception d'une plateforme « Précarité énergétique ».

2• En 2014 et 2015, en tirant les enseignements de la plateforme de Grenoble, l'Ansa a lancé la deuxième phase d'action, en partenariat avec l'Unccas et le réseau Cler pour la transition énergétique : l'essaimage sur 4 territoires pilotes (CCAS du Mans, d'Armentières et de Malaunay, CIAS de Sarlat Périgord Noir).

3• En 2016, la troisième phase vise à étendre encore le projet, en essaimant à plus grande échelle grâce à la formalisation d'une méthode et un appui plus collectif.

Alimhôtel : Améliorer l'accès à l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel

Avec l'association ReVIVRE dans le monde et la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl) - 2016

Le recours à l'hébergement de familles à l'hôtel connaît une forte hausse du fait de la saturation des dispositifs d'hébergement d'urgence franciliens. Durant la seule année 2014, le nombre de nuitées hôtelières financées par l'État a augmenté de 24 %. 35 000 personnes sont concernées chaque nuit, dont 14 % au titre de la demande d'asile, 94 % de familles et 50 % d'enfants (dont la moitié a moins de 3 ans)[1].

De cette problématique en découle une seconde, la grande précarité alimentaire des publics concernés. En cause notamment, le manque de moyens financiers pour l'achat des denrées, un accès de plus en plus « sélectif » à l'aide alimentaire (rendu également compliqué par la présence des enfants), l'interdiction de cuisiner dans une chambre d'hôtel ou l'absence d'équipements.

En réponse à cette situation, l'association Revivre et l'Ansa développent, en réponse à un appel à projets de la Drihl, un **dispositif innovant et expérimental** visant à améliorer l'accès à l'alimentation des familles hébergées à l'hôtel dans le département de l'Essonne. Ce programme repose sur deux aspects : le repérage des familles concernées via les travailleurs sociaux de terrain, puis la livraison, à proximité des hôtels, d'un colis alimentaire adapté tant à la composition familiale qu'aux équipements à disposition.

De nombreux acteurs se sont rassemblés autour de ce projet, et particulièrement les 115 des différents départements d'Île-de-France, le pôle Hébergement et Réservations des nuitées hôtelières du Samu social de Paris, l'office régional de la Croix-Rouge, la coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile (Cafda), l'Association pour l'accompagnement social et administratif des travailleurs migrants et de leurs familles (APTM), l'Ordre de Malte français, le groupement Biens communs/De notre assiette à notre planète/Karistem.

Après la phase de test dans deux hôtels, le dispositif sera évalué puis élargi à d'autres établissements pilotes. L'objectif final est de modéliser les conditions de réussite d'un déploiement à grande échelle de ce nouveau modèle de distribution alimentaire.

1. Appel à projets Drihl - 2015

→ En savoir plus sur **www.solidarites-actives.com**
✉ **gabrielle.guerin@solidarites-actives.com**

Innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement

Avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) – 2013 à 2016

L'Ansa a publié son rapport d'évaluation des dispositifs lauréats en 2013 de l'appel à projets « Innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement », porté par la Dihal avec la DGCS et la DHUP. Cet appel à projets, qui s'inscrit dans le cadre du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, poursuit l'objectif de soutenir des dispositifs innovants d'accès et de maintien dans le logement pour **quatre publics « spécifiques » : les sortants d'établissements pénitentiaires et personnes placées sous main de justice ; les jeunes en errance ; les grands exclus qui présentent des troubles de la santé mentale ; les femmes victimes de violence.**

Les projets évalués diffèrent selon le public touché, les solutions mises en œuvre ou les modalités d'accompagnement déployées. Ils partagent néanmoins la **philosophie générale du « logement d'abord »**. Également, ils proposent un appui fondé sur l'accompagnement individuel, « l'aller vers » et la pluridisciplinarité. Si l'appel à projet a permis d'identifier ces initiatives innovantes, l'étude de l'Ansa a été l'occasion d'en évaluer la pertinence. Qu'est-ce qui fonctionne et pourquoi ? Quels sont les limites, atouts et axes de développement ? Quelles préconisations en tirer ?

Les résultats de l'évaluation intéressent à la fois :

- **Les porteurs de projets,** pour évaluer la plus-value de leur dispositif et faciliter leur pérennisation ;
- **Les pouvoirs publics,** pour faire évoluer les politiques publiques dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement en prenant appui sur des exemples testés sur le terrain ;
- **Les publics accompagnés,** pour que le plus grand nombre puisse, à terme, bénéficier d'un accompagnement répondant au mieux à leurs besoins.

Parmi les préconisations avancées, celles d'amener plus loin les dispositifs les plus « prometteurs », vers une évaluation scientifique ou un essaimage à d'autres territoires.

> *« Tout l'enjeu de l'évaluation est de permettre un changement d'échelle en outillant les acteurs nationaux et locaux »,* Ben Rickey, interview publiée dans les ASH, 5 février 2016

L'Ansa a présenté les résultats de son évaluation le 4 février 2016 lors d'un atelier organisé par la Dihal, en présence de l'ensemble des lauréats des appels à projets 2013, 2014 et 2015.

➔ Le rapport d'évaluation est disponible sur **www.solidarites-actives.com**
✉ **ben.rickey@solidarites-actives.com**

Présentation des résultats de l'évaluation par Ben Rickey, le 4 février 2016 lors d'un atelier organisé par la Dihal, en présence de l'ensemble des lauréats des appels à projets 2013, 2014 et 2015.

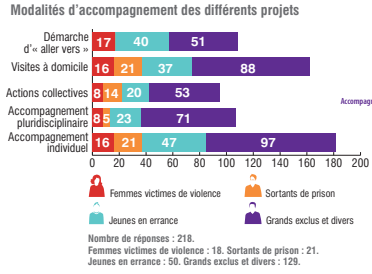

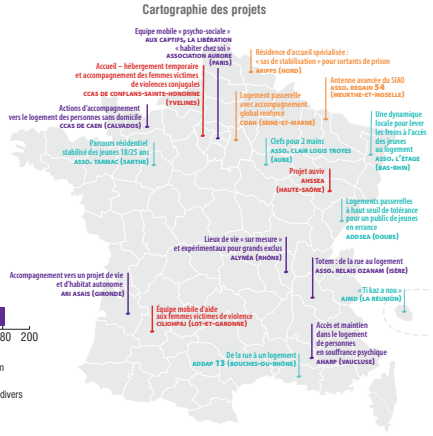

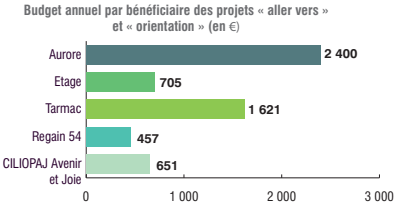

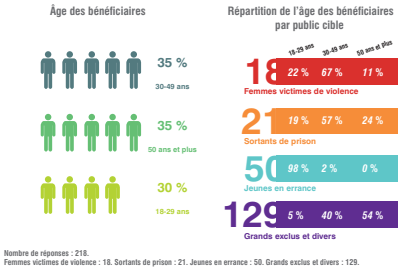

Extraits des outils d'analyse du rapport d'évaluation.

Mieux prendre en charge la santé des personnes sans domicile

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – août 2015 à 2016

L'Ansa dresse dans ce rapport un **état des lieux des difficultés sanitaires rencontrées par les personnes sans domicile et des enjeux induits pour les professionnels** qui les accompagnent. Au-delà du constat, ce travail s'attache au recensement de pratiques innovantes. Il s'agit de promouvoir une démarche de capitalisation pour favoriser l'essaimage des dispositifs les plus prometteurs.

Les constats qui sous-tendent ce travail sont partagés par l'ensemble des acteurs : les personnes sans domicile souffrent davantage de problèmes de santé physique, de troubles psychiques et d'addictions. 65 % des personnes sans domicile déclaraient au moins une maladie chronique en 2001[1]. Ces troubles précèdent parfois la perte de logement ou s'aggravent à la suite de cela. La précarité des situations résidentielles de ces personnes complexifie également le recours aux droits et aux soins.

> *« Nous avons analysé des actions relatives à la santé mises en œuvre en hébergement (hôtel, centre d'hébergement d'urgence, centre d'hébergement et de réinsertion sociale), en logement d'insertion (maisons relais, résidences sociales, intermédiation locative), par les acteurs de la veille sociale (maraudes, équipes mobiles, Samu social, etc.), accueils de jour, de nuit et par les acteurs de l'orientation (SIAO). Ce travail documentaire complété par des échanges avec les acteurs concernés nous a conduits à identifier les limites des dispositifs existants, les pistes d'amélioration et les perspectives d'essaimage. »,* Claire d'Hennezel, responsable de projet à l'Ansa

Sur les 26 dispositifs étudiés dans le cadre de ce rapport, 6 sont présentés de manière détaillée avec un retour sur les résultats apportés par le projet et des aspects budgétaires.

En 2016, l'Ansa souhaite poursuivre ce travail sur la question de la santé des personnes sans domicile. Le rapport va donc être publié et diffusé. L'Ansa souhaite également promouvoir l'essaimage de l'expérimentation Un chez-soi d'abord, projet présenté dans le rapport et qui a démontré, de façon scientifique, une amélioration de la qualité de vie des personnes sans domicile et de leur santé.

1. Rochere, (de la) B., La santé des sans-domiciles usagers des services d'aide, Insee Première, avril 2003, n° 893

➔ Le rapport sera publié courant 2016 et disponible sur **www.solidarites-actives.com**
✉ **ben.rickey@solidarites-actives.com** ; **claire.dhennezel@solidarites-actives.com**

Insertion professionnelle

Le ralentissement économique actuel entraîne une diminution du nombre d'offres d'emploi, rendues de fait de moins en moins accessibles pour les publics les plus fragiles, les moins expérimentés ou les moins qualifiés. Il entraîne également une multiplication des contrats de travail « précaires », comme les contrats à durée déterminée, temporaires ou les temps partiels. Or l'accès à un emploi – et de surcroît à un emploi stable – est un vecteur d'insertion sociale et plus largement le fondement des politiques d'insertion.

Des leviers pour faciliter l'insertion professionnelle existent, tels que la formation, l'apprentissage, l'accompagnement à la construction d'un projet professionnel, l'aide à la recherche d'emploi. Avec le développement de l'insertion par l'activité économique (IAE), la mise en place de contrats aidés, de génération ou de professionnalisation, avec les emplois d'avenir, ou les initiatives et expérimentations locales, les pouvoirs publics ont déployé, aux côtés d'entreprises et d'associations, des mesures destinées à favoriser l'embauche de publics spécifiques, notamment les plus éloignés de l'emploi. La question de l'insertion professionnelle se pose en effet plus particulièrement pour les jeunes, les personnes en situation de handicap, les chômeurs de longue durée et les personnes sans-abri ou hébergées.

Les projets menés par l'Ansa en 2015 répondent à ces problématiques et à la nécessité de proposer des solutions nouvelles, adaptées et ciblées pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

Nos propositions

L'accompagnement vers et dans l'emploi appelle des initiatives sans cesse renouvelées et adaptées aux publics concernés. Cela ne peut se faire sans l'implication concertée du service public de l'emploi, des entreprises, des services sociaux et des associations de terrain. L'Ansa appuie et crée cette dynamique nécessaire à la collaboration de tous les acteurs pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de dispositifs d'insertion professionnelle, autour d'objectifs communs : réduire les inégalités dans la construction d'un projet professionnel et la recherche d'emploi, déterminer les conditions d'une insertion professionnelle durable et les mettre en œuvre.

Notre action se déploie selon quatre axes majeurs :

- **appuyer la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi** pour les publics vulnérables ;
- **rapprocher les acteurs de l'insertion sociale et ceux de l'emploi,** pour favoriser l'accès à l'offre de formation professionnelle des publics en difficulté ;

– **rapprocher les publics en recherche d'emploi et les entreprises,** par la mise en place de réseaux de professionnels ;
– **accroître les opportunités d'emploi des publics en difficulté,** en travaillant notamment sur la définition de modalités d'accompagnement avec tous les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion.

L'insertion professionnelle des personnes handicapées

L'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap se trouve à la croisée d'un nombre important d'acteurs (institutionnels, opérateurs spécialisés ou de droit commun) et de politiques publiques (de santé, sociale et de l'emploi), ce qui engendre une délimitation parfois floue des zones de responsabilité qui se superposent ou laissent au contraire des espaces d'intervention vacants.

En 2015, l'Ansa a contribué par ses actions à rapprocher certains acteurs spécialisés et de droits communs. Elle a notamment participé à l'animation des plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) de Bourgogne et de Picardie pour lesquels elle a pu coordonner des travaux en lien avec l'accès à la formation des personnes, la mobilisation des employeurs, la professionnalisation des acteurs ou plus simplement l'organisation de la gouvernance autour de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. L'Ansa a également mené des études de terrain avec les maisons départementales des personnes handicapées et les partenaires de l'emploi afin de repérer les situations d'orientation complexes posant des difficultés aux équipes pluridisciplinaires dans l'évaluation des besoins ou dans la mise en œuvre d'une orientation adaptée.

Si les axes d'améliorations et les solutions permettant de couvrir les besoins non couverts sont aujourd'hui assez bien identifiés, le portage et le financement de telles actions restent à clarifier.

LES PROJETS MENÉS EN 2015

- **Avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)/ ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.** Mise en place d'un accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée – depuis mai 2015 Focus p. 42
- **Avec direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) – Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (Mafej)/ ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.** Soutien de la Fondation et du groupe Total. Appui aux lauréats de l'appel à projets « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » (diagnostic global et accompagnement individualisé) – juillet 2015 à 2016 Focus p. 41
- **Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne.** Animation et coordination du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Practhis – depuis novembre 2013
- **Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Picardie.** Appui à la démarche d'amélioration de l'accueil des personnes handicapées en formation de droit commun. Partenariat opérationnel avec Practhis – mars 2015 – juin 2015
- **Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :**
  - Étude « Améliorer l'orientation professionnelle et l'accompagnement en Maisons départementales des personnes handicapées » – septembre 2015 à avril 2016
  - Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mars 2014 à avril 2015

✉ simon.roussey@solidarites-actives.com ; sylvie.le.bars@solidarites-actives.com

Vue d'ensemble de la méthode d'accompagnement
du projet « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes »

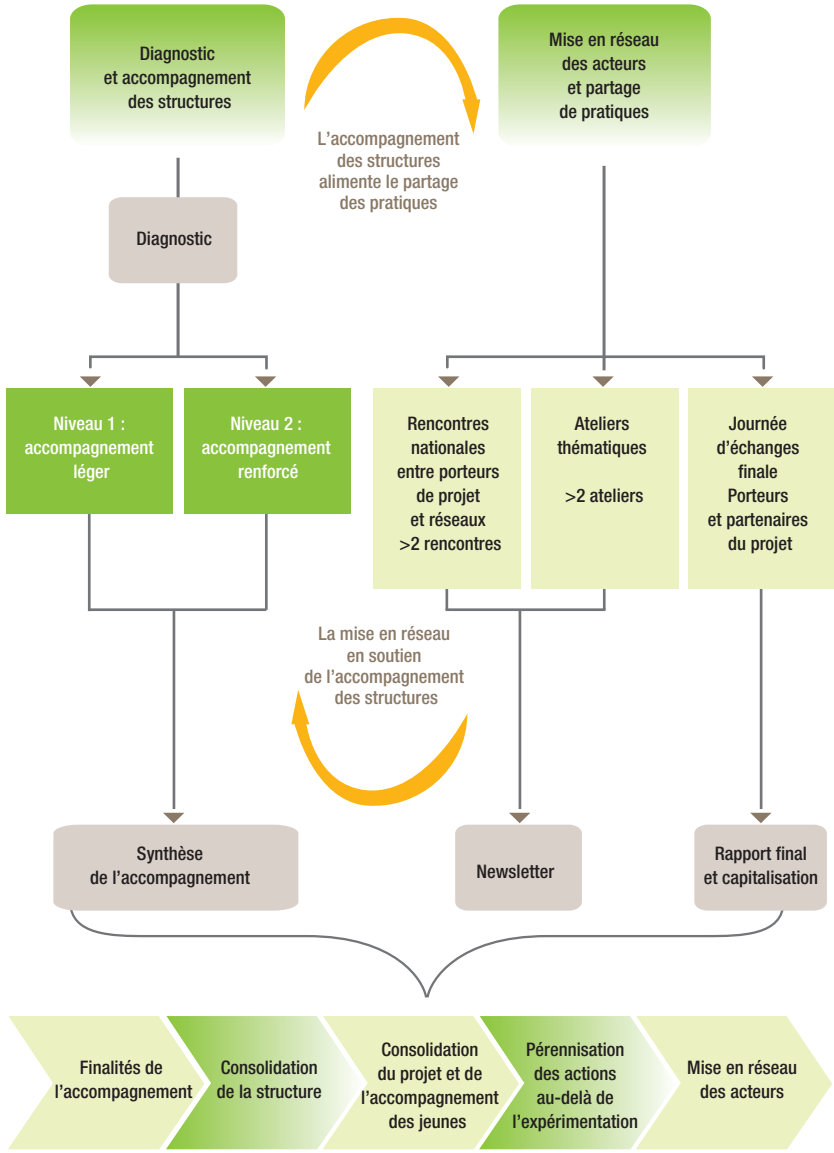

Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes

Avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et le soutien de la Fondation et du groupe Total – 2015 à 2016

Diagnostic mobilité du jeune, acquisition de compétences par des formations individuelles ou collectives (repérage dans l'espace, sensibilisation aux différents moyens de transport, jeu de rôle), identification de solutions matérielles (locations, partenariats avec des garages) ou encore mobilisation d'aides financières ou de microcrédit personnel (pour la location, l'achat, la réparation d'un véhicule, passage du code et/ou permis de conduire, etc.) : les 16 projets lauréats du 5e appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » proposent tous des solutions concrètes et créatives pour favoriser la mobilité des jeunes et, par ce levier, leur meilleure insertion professionnelle. Le travail mené par l'Ansa – diagnostic de l'ensemble des projets, accompagnement individualisé, mise en réseau – vise le développement et la pérennisation de ces projets, portés par des acteurs de l'insertion ou de la mobilité.

Diagnostic global

Le diagnostic a notamment permis d'analyser les modes de gouvernance, d'identifier les problématiques liées au contexte du projet, les bonnes pratiques, les besoins d'appui individuel et de mise en réseau.

Accompagnement individualisé

L'Ansa propose un accompagnement individualisé à chacun des porteurs qui le souhaite (déplacements sur site, participation à des comités de pilotage, réunions de travail physiques et téléphoniques). Les besoins exprimés portent principalement sur les questions de mobilisation des publics, de financement, d'ingénierie de projet, de pérennisation ou d'essaimage, des stratégies de positionnement ou encore du développement des partenariats locaux.

Mise en réseau

En parallèle des actions d'accompagnement ciblé, l'Ansa anime la mise en réseau des acteurs, afin de permettre le partage de pratiques, d'actions et d'outils. Cela se traduit par exemple par l'organisation de journées d'échanges avec l'ensemble des porteurs et la tenue d'ateliers thématiques sur « La mobilisation des jeunes » ou sur « Le rôle de l'accompagnement mobilité dans le parcours d'insertion ».

Une évaluation des 16 projets est par ailleurs réalisée par la fédération « Travail, Emploi et Politiques Publiques » (TEPP) du CNRS/université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM).

➔ Les newsletters du projet sont disponibles sur **www.solidarites-actives.com/#Mobilite**
✉ **marion.drouault@solidarites-actives.com** ; **sylvie.hanocq@solidarites-actives.com**

L'accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée

Avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)/ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social – Depuis 2015

Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social a annoncé début 2015 la création d'un « accélérateur d'innovation sociale » destiné à lutter contre le chômage de longue durée. Piloté par l'Ansa, c**e dispositif doit permettre le développement rapide et l'évaluation de projets innovants ayant porté leurs fruits à petite échelle**, que ce soit sur un public cible ou sur un territoire donné. Tout l'enjeu consiste ensuite à les accompagner vers un changement d'échelle pérenne. L'accélérateur se veut à la fois un centre d'expertise et un outil d'animation d'initiatives et de réseau.

En 2015, deux premiers projets sont entrés dans l'Accélérateur : « Territoire 0 chômeur », porté par le mouvement ATD Quart Monde et « VITA-Air », porté par la structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) Air Services. Pour chacun de ces projets, l'Ansa a réalisé une étude de faisabilité préalable à leur entrée dans l'Accélérateur, afin d'analyser les freins et les leviers de réussite, de poser un certain nombre de préconisations opérationnelles en vue d'un essaimage et de préciser les modalités d'accompagnement. L'Ansa prépare, pour 2016, l'entrée de deux nouveaux projets dans l'Accélérateur.

Territoire 0 chômeur

Ce projet vise à proposer à tous les chômeurs de longue durée d'un territoire ciblé, un emploi à durée indéterminée, adapté à ses compétences, sans engager de surcoût pour la collectivité, mais en réorientant les coûts de la privation d'emploi. La loi d'expérimentation pour des territoires « zéro chômage de longue durée » a été adoptée par le Parlement en février 2016, ouvrant ainsi la voie au lancement effectif de l'expérimentation. Elle se déroulera sur cinq ans, dans dix territoires.

VITA-AIR

Air Services propose depuis 2010 à des entreprises du secteur marchand de réaliser gratuitement un examen approfondi de leur fonctionnement, principalement au niveau des ressources humaines. Ce diagnostic a vocation à mettre en évidence des besoins en termes de tâches et de compétences auxquels peuvent alors répondre les salariés en insertion accompagnés par Air Services. En partenariat avec le Coorace (fédération nationale de l'économie sociale et solidaire), l'Ansa a lancé début 2016 l'essaimage de VITA-AIR afin que d'autres associations, sur d'autres territoires, puissent porter ce dispositif.

➔ Le résumé des enjeux opérationnels de l'AIS est disponible sur **www.solidarites-actives.com**
✉ **laurent.dordain@solidarites-actives.com** ; **sylvie.le.bars@solidarites-actives.com**

Inclusion financière

L'inclusion bancaire et la prévention du surendettement constituent un volet à part entière du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui entend renforcer l'accès aux services bancaires pour les populations les plus fragiles et améliorer la prévention des difficultés budgétaires et financières. Dans son sillage, des évolutions législatives en 2013 et 2014 ont fixé des cadres et obligations concernant le contenu minimal du service bancaire, le droit au compte, le traitement du surendettement ou encore l'octroi de microcrédits personnels. L'Observatoire de l'inclusion bancaire, lancé en juin 2014, va contribuer à une meilleure connaissance des publics et des pratiques des établissements bancaires et de crédit. La charte d'inclusion bancaire et de prévention du surendettement, entrée en vigueur en novembre 2015, a pour objet la détection et la prise de contact précoce de clients en difficulté par les établissements bancaires et de crédit. La mise en œuvre de Points conseil budget fait aussi partie des mesures du Plan. D'une manière générale, ces actions ont entraîné le développement de dispositifs et de partenariats innovants pour la protection des publics fragiles.

Nos propositions

Partant de son expérience sur le microcrédit personnel, l'Ansa a élargi dès 2008 son action aux problématiques du surendettement des ménages, de l'accès aux droits connexes, d'une meilleure coordination des aides sociales facultatives, ainsi qu'à la question de l'accompagnement et de l'éducation budgétaire. Notre expertise porte sur la connaissance des publics, l'analyse de leur situation, la capacité à créer des ponts entre les établissements bancaires et financiers et les acteurs de l'action sociale, le fonctionnement collaboratif de ces acteurs et la construction de réponses innovantes. Cette expertise multiple et globale permet de lutter plus efficacement contre toutes les formes et causes de dégradation des situations budgétaires.

L'Ansa préconise une intervention à trois niveaux, interdépendants :

- **Prévention :** prévenir le surendettement par la promotion et la diffusion d'outils d'éducation budgétaire et financière ; faire évoluer les pratiques des établissements bancaires et de crédit.
- **Détection :** accompagner la détection des clients fragiles auprès des banques, établissements de crédits, bailleurs, fournisseurs d'énergie ; apporter aux travailleurs sociaux une compréhension globale des mécanismes budgétaires.
- **Traitement :** renforcer la coordination des acteurs locaux et les dispositifs (notamment via les Points conseil budget) ; améliorer le recours à la procédure et à l'accompagnement du surendettement.

LES PROJETS MENÉS EN 2015

- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Appui à l'expérimentation des Points conseil budget – avril 2015 à 2016 Focus p. 47
- **Avec la Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire et Malakoff Médéric.** « Labo » sur les problématiques budgétaires et la prévention du surendettement lors du passage à la retraite – avril 2015 à 2016 Focus p. 49
- **Avec la Caisse des dépôts. Évaluation de plateformes d'instruction de microcrédit personnel** – janvier à juillet 2015 Focus p. 50
- **Avec la Caisse des dépôts.** Accompagnement et développement du dispositif de microcrédit personnel – mars 2015 à 2016
- **Avec La Banque postale**. Formation des nouveaux collaborateurs de la plateforme « L'Appui », dédiée aux clients en situation de fragilité financière, sur les enjeux relatifs aux problématiques budgétaires et d'endettement des ménages, l'accès aux droit et la procédure de surendettement – avril 2015
- **Avec La Banque postale/club de l'Initiative contre l'exclusion bancaire.** Animation de groupes d'écoute composés de personnes en situation de précarité ainsi que de bénévoles et professionnels d'associations. Partenariat avec Habitat et Humanisme – juin à décembre 2015
- **Avec Cetelem.** Enquête qualitative pour améliorer le dispositif de détection et d'accompagnement des clients en difficulté – janvier à mai 2015
- **Avec la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget – télécom - énergie ». Formation-action auprès des bénévoles et travailleurs sociaux de la Fondation Apprentis d'Auteuil, et auprès des travailleurs sociaux du Conseil national des missions locales (CNML) – mars à novembre 2015
- **Avec la Caisse d'épargne.** Formation à destination des équipes du « Parcours confiance Île-de-France » sur les dispositifs d'aides sociales et de solidarité en France (aides, minima sociaux, surendettement, etc.) – février 2015
- **Avec le Crédit mutuel Bretagne.** Formation des agents du dispositif Arkéa (accompagnement des clients fragiles) aux enjeux des problématiques budgétaires et à l'appropriation des dispositifs et acteurs de l'action sociale – octobre 2015
- **Avec le Crédit municipal de Paris.** Intervention sur l'inclusion bancaire et le numérique « Quels outils et pratiques dans la recherche de solutions financières pour les publics fragiles ? – Exemple de l'accompagnement bancaire à distance des publics détectés comme fragiles » – octobre 2015

- **Avec le Réseau européen de l'inclusion financière (European financial inclusion network – EFIN)**. Promouvoir l'inclusion financière par la recherche, le débat, l'échange et la diffusion – depuis 2013
- **Avec l'Association des cités du Secours catholique.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget – télécom - énergie ». Formation-action auprès des professionnels de terrain – avril à juin 2015

✉ **caroline.allard@solidarites-actives.com** ; **marion.drouault@solidarites-actives.com** ; **vanessa.ly@solidarites-actives.com**

Qu'est-ce qu'un PCB ?

Un PCB doit répondre à plusieurs objectifs : la prévention du surendettement, la détection le plus en amont possible des publics touchés par des difficultés financières et l'amélioration durable de la situation budgétaire de personnes en difficulté financière. Ils peuvent prendre la forme de points d'accueil physiques (PCB 1), ouverts à tous, ou plateformes téléphoniques (PCB 2), qui regroupent des professionnels chargés d'analyser les dossiers des ménages en difficulté et de faire le lien avec les créanciers.

Points conseil budget : préparer l'expérimentation

Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – Depuis 2013

Afin d'apporter une réponse aux ménages confrontés à des difficultés budgétaires, le gouvernement a souhaité formaliser un réseau de « Points conseil budget ». Impliquée dans le groupe de travail chargé de réfléchir à la constitution de ce réseau, l'Ansa avait remis, dès 2013, un état des lieux des dispositifs existants, qui recensait de nombreuses pratiques inspirantes et mettait en lumière quelques points de vigilance. En 2015, la mission de l'Ansa a pris un tour plus opérationnel pour préparer l'expérimentation du dispositif. L'Ansa a mené deux grandes actions : la définition du cadre de l'expérimentation d'une part, et la mobilisation puis l'accompagnement des structures candidates d'autre part.

Définir le cadre de l'expérimentation

L'Ansa est intervenue pour formuler des propositions sur le fonctionnement des PCB, réaliser des documents de référence (cahier des charges de l'appel à candidatures des futurs PCB, contribution à l'expression de besoins pour la mise en place d'un système d'information), et pour accompagner la co-création de solutions avec les parties prenantes. L'Ansa a également été consultée sur les indicateurs à retenir pour l'évaluation.

Mobiliser et accompagner les parties prenantes

En plus des actions de mobilisation et de sensibilisation menées auprès des acteurs impliqués, l'Ansa a accompagné les structures dans la formalisation de leur candidature. Cet appui a notamment permis de travailler avec elles sur les changements organisationnels et opérationnels nécessaires pour entrer dans le cadre de l'expérimentation. L'Ansa a également apporté son appui à la sélection finale des structures en fournissant au comité de sélection une grille d'évaluation des candidatures ainsi qu'une première analyse des dossiers.

En 2016, l'Ansa poursuivra son appui à l'expérimentation. Cette phase de test, prévue pour une durée de 1 an sur quatre territoires (régions Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon), devrait déboucher sur le déploiement d'un réseau national de Points conseil budget.

→ L'état des lieux publié par l'Ansa en 2013 est disponible sur **www.solidarites-actives.com**

✉ **caroline.allard@solidarites-actives.com ; nina.conti@solidarites-actives.com**

Les Labos de l'Ansa

Véritables espaces de travail et d'échanges, les « Labos de l'Ansa » permettent d'explorer une problématique particulière avec des acteurs d'horizons variés (institutionnels, chercheurs, personnes concernées, associations, experts). Ces rencontres participent au développement ou à l'essaimage de solutions innovantes.

Les Labos de l'Ansa – Retraite et fragilités financières : anticiper les problèmes budgétaires avant, pendant et après le passage à la retraite

Avec le soutien de la Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire et Malakoff Médéric – avril 2015 à 2016

Le passage à la retraite peut être un facteur de fragilité financière dans la mesure où il implique bien souvent, outre une rupture sociale, une diminution des revenus associée à une évolution des dépenses contraintes (comme les frais de santé, la mutuelle, etc.). L'Ansa a souhaité réfléchir aux actions pertinentes à mettre en place dans une logique de prévention ou de détection précoce des difficultés budgétaires pour ce public.

> *« L'organisation d'un Labo de l'Ansa, dispositif très collaboratif et créatif, nous a paru adaptée aux finalités du projet et propice à apporter des réponses aux questions soulevées telles que "Comment toucher et approcher les personnes ciblées ? Quels sont les dispositifs existants pour prévenir et détecter les difficultés budgétaires des seniors ? Quels sont les manques identifiés ou les initiatives existantes à essaimer ? Quelles actions innovantes mettre en place et avec qui ? "»,* explique Sylvie Hanocq, responsable de projet à l'Ansa.

Quatre ateliers ont donc été organisés entre les mois de novembres 2015 et février 2016 réunissant des professionnels de plusieurs structures : Crédit municipal de Paris, Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire, Finances et Pédagogie, Fédération bancaire française (FBF), Ansa, Malakoff Médéric, Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), Régime social des indépendants, Unccas, Crésus, Mixing générations, association Agir ABCD, France Économie Sociale et Familiale, l'Union départementale des associations familiales de Seine-Saint-Denis (Udaf 93), Chaire Transitions démographiques - Transitions économiques (TDTE).

Deux focus groupes composés de seniors et de personnes en surendettement ont également été organisés afin d'enrichir cette réflexion collective. Au total dix-neuf professionnels et onze personnes concernées ont réfléchi, partagé, échangé et construit des propositions ; quatre personnes à la retraite (ou prochainement) ont également été consultées individuellement.

Les conclusions et pistes d'actions identifiées grâce à ces Labos ont vocation à être diffusées et partagées auprès de tous les acteurs gravitant dans le champ de l'inclusion financière, de l'action sociale et/ou travaillant auprès du public concerné.

➔ Les conclusions du Labo de l'Ansa « Retraite et fragilités financières » seront publiées en 2016 sur **www.solidarites-actives.com**
✉ **sylvie.hanocq@solidarites-actives.com** ; **nina.conti@solidarites-actives.com**

Évaluation de plateformes d'instruction de microcrédit personnel
Avec la Caisse des dépôts – 2015

La Caisse des dépôts accompagne depuis 2012 la mise en œuvre, à titre expérimental, de 29 plateformes d'instruction de microcrédit personnel. La vocation de ces plateformes est multiple : améliorer la qualité du service rendu à l'emprunteur via une procédure unique et harmonisée sur un territoire ; favoriser le développement du dispositif pour permettre l'accès au microcrédit personnel à un plus grand nombre de demandeurs ; rationaliser le dispositif par une mutualisation des moyens en vue de proposer un service plus performant, efficace et professionnel.

L'Ansa a été chargée en 2015 d'évaluer ce dispositif afin **d'identifier la pertinence du modèle de « plateforme » et d'en valider les conditions de pérennisation ou de généralisation.**

L'Ansa a conduit une analyse quantitative et qualitative des données du système de reporting de la Caisse des dépôts, des résultats d'un questionnaire en ligne interrogeant les parties prenantes, d'entretiens auprès d'acteurs associatifs porteurs de plateformes, de partenaires bancaires et de prescripteurs chargés d'orienter les publics. En se penchant sur les modalités de mise en place d'une plateforme, sur le parcours de l'emprunteur, la qualité des procédures et sur les relations partenariales, l'Ansa a pu analyser la pertinence, l'accessibilité et la lisibilité du dispositif, et mesurer ainsi son efficacité.

> *« Notre étude a permis de constater une amélioration du maillage territorial, un renforcement des partenariats avec les prescripteurs et les acteurs bancaires et une meilleure connaissance locale du microcrédit personnel. Nous avons également identifié quelques pistes d'amélioration, comme rendre plus visible et lisible cette organisation en plateformes (certaines coexistent toujours avec d'autres dispositifs locaux) ou dynamiser encore davantage l'animation partenariale »,* Marion Drouault, responsable de projet à l'Ansa

Cette évaluation s'inscrit dans le prolongement des actions déjà réalisées par l'Ansa auprès de la Caisse des dépôts, visant le développement du microcrédit personnel (appui au pilotage, définition du cahier des charges des plateformes, organisation et animation de journées d'échanges de pratiques régionales notamment). En 2016, ce travail sera poursuivi en particulier par l'appui à la mise en place d'une nouvelle plateforme avec l'association Face-Loire et par la réalisation d'un état des lieux national du dispositif.

➔ Le rapport d'évaluation est disponible sur **www.solidarites-actives.com**
✉ **marion.drouault@solidarites-actives.com ; caroline.allard@solidarites-actives.com**

Égalité des chances – Petite enfance et jeunesse

La France s'engage : faire grandir les initiatives qui marchent

Initié par le président de la République et porté par le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, La France s'engage est un label qui récompense les projets les plus innovants au service de la société, qui ont fait leurs preuves et tendent à se développer. Les projets sélectionnés répondent à quatre critères : utilité sociale, caractère innovant, potentiel de duplication ou de changement d'échelle et évaluation rigoureuse de leurs résultats. Parmi les lauréats de l'année 2015 : le programme national de diffusion et de recherche Parler Bambin présenté par l'Ansa (Focus p. 52), en partenariat avec le J-Pal, le laboratoire Dynamique du langage, les experts à l'origine du programme et les collectivités le mettant déjà en œuvre (Lille, Courcouronnes et Le Havre). Cette distinction apporte un nouvel essor à ce projet en soutenant sa diffusion à l'échelle nationale.

En savoir plus sur **lafrancesengage.fr** FRANCE S'ENGAGE

Le public « petite enfance » et « jeunesse »

Si la plupart des projets portés par l'Ansa s'adressent au public en situation de pauvreté ou d'exclusion dans son ensemble, certains se démarquent par une attention portée à un public spécifique. En 2015, l'Ansa a par exemple travaillé sur plusieurs projets de lutte contre les inégalités touchant plus particulièrement la petite enfance et la jeunesse :

- Déploiement du programme national Parler Bambin (Focus p. 52)
- Expérimentation du programme Jeux d'enfants (voir page 53)
- Accompagnement des lauréats de l'appel à projets « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » (Focus p. 41)
- Évaluation des dispositifs lauréats en 2013 de l'appel à projets « Innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement », touchant notamment le public des jeunes en errance (Focus p. 34)
- Évaluation du projet « Autonomie-Logement-Jeune » pour les jeunes résidant dans le bassin de vie de Carpentras, un projet innovant qui porte sur l'accompagnement des jeunes en difficulté vers un logement ordinaire, en lien avec le dispositif Garantie Jeune
- Appui à la conception et à l'organisation d'une concertation auprès des jeunes des établissements de la Fondation Apprentis d'Auteuil, dans le cadre des « États généraux de la jeunesse ».

1. L'appel à projets La France s'engage est financé par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Programme national Parler Bambin

Avec le J-Pal (École d'économie de Paris), le Laboratoire Dynamique du langage (CNRS Lyon)[1] – 2015 à 2019

Parler Bambin est une approche pédagogique innovante favorisant le développement du langage des jeunes enfants, de la naissance à 36 mois. S'appuyant sur de véritables techniques pour enrichir les interactions langagières avec les tout-petits, **Parler Bambin vise à donner aux enfants l'envie et le plaisir de communiquer, mais aussi à favoriser l'égalité des chances, dès la petite enfance**. Parler Bambin s'est en effet construit dans le sillage d'un corpus de travaux scientifiques soulignant d'une part l'influence des capacités langagières acquises dès le plus jeune âge sur le bon déroulement de futurs apprentissages, d'autre part le lien de causalité entre les difficultés de développement du langage chez l'enfant et l'appartenance à un milieu social défavorisé.

> *« À 3 ans, un enfant d'une famille défavorisée maîtrise en moyenne deux fois moins de mots que celui issu d'une famille aisée. Cela réduit fortement ses chances de bien apprendre à lire, puis de réussir à l'école et au-delà. Parler Bambin permet de donner toutes leurs chances aux enfants défavorisés pour le développement du langage. Ce dispositif a obtenu des résultats spectaculaires lors de son expérimentation à Grenoble : meilleur développement du langage et du vocabulaire, mais aussi gain de confiance en soi »* Aline Chevit, ancienne directrice adjointe petite enfance au CCAS de Grenoble, experte associée au projet Parler Bambin

D'abord expérimenté et évalué à l'échelle de deux crèches grenobloises, Parler Bambin a, dès 2009, été généralisé à toutes les crèches de la municipalité puis implanté dans d'autres collectivités pionnières. Depuis 2015, grâce au soutien de La France s'engage, à l'implication d'un noyau de villes très engagées (Lille, Courcouronnes et Le Havre), d'experts et des acteurs historiques du projet, **le programme est entré dans une phase de diffusion à grande échelle associée à un programme de recherche ambitieux visant à mesurer de manière rigoureuse** les effets sur le développement de l'enfant, la communication des familles avec leur enfant et l'évolution des pratiques professionnelles.

L'Ansa appuie ce déploiement, organise la participation des établissements (crèches collectives, multi-accueil, etc.), structure l'offre de formation et les outils pédagogiques, anime le réseau national des professionnels Parler Bambin et assure la coordination avec le protocole de recherche porté par le laboratoire Dynamique du langage et le J-Pal. Le 1er février 2016, l'Ansa a organisé une grande journée d'information destinée à présenter la démarche et inviter les structures à rejoindre le réseau Parler Bambin.

1. Avec soutien financier du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse et de Total.

→ Plaquette de présentation et revue de presse disponibles sur **www.solidarites-actives.com**

✉ **claire.dhennezel@solidarites-actives.com ; vanessa.ly@solidarites-actives.com**

Jean-Marc Altwegg, directeur général de l'Ansa et Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche le 30 janvier 2016, lors du forum La France s'engage.

Aperçu des supports pédagogiques Parler Bambin.

Expérimentation « Jeux d'enfants »

Le programme Jeux d'enfants a pour objectif de **préparer les très jeunes enfants (en particulier les enfants issus de milieux défavorisés) aux défis des apprentissages** grâce à une approche pédagogique ludique proposant des activités d'éveil au langage, à la lecture ainsi qu'au développement cognitif, affectif et physique. **L'Ansa a accompagné en 2015 l'implantation de ce programme à titre expérimental** dans trois structures d'accueil lilloises, ville précurseur (crèche, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles), avec le soutien de la caisse d'allocations familiales du Nord et le partenariat opérationnel du Collège d'enseignement général et professionnel (Cegep). L'évaluation réalisée par l'Ansa a permis de tirer les enseignements de cette démarche.

Aujourd'hui, Jeux d'enfants est expérimenté par quatre gestionnaires du réseau Générations mutualistes à Auxerre, Brest, Lyon et Nantes. Avec Jeux d'enfants et Parler Bambin, l'Ansa signe son engagement en faveur de l'égalité des chances, dès le plus jeune âge.

NOS PERSPECTIVES POUR 2016

10 ans de solidarités actives

L'année 2016 est une année particulière pour l'Ansa puisque nous fêtons nos 10 ans. **L'occasion donc de faire un bilan, mais également – et surtout – de se projeter dans l'avenir.** Nous allons ainsi, en 2016, construire une **« feuille de route »**, qui sera publiée à l'automne 2016 et partagée avec tous les acteurs impliqués à nos côtés dans la lutte contre la pauvreté et les exclusions : ceux avec qui nous bâtissons des projets, expérimentons nos idées et tentons de construire, pierre après pierre et projet après projet, un avenir plus solidaire.

Pour l'heure, nous vous proposons un bref retour sur les temps fort du développement de l'Ansa…

La création de l'Ansa découle de plusieurs avancées et constats : le droit à l'expérimentation inscrit dans la Constitution en 2003 ; la décentralisation vers les départements de la gestion du RMI, entraînant une responsabilité nouvelle en matière d'insertion professionnelle des départements ; la multiplication des formes de pauvreté et la proportion grandissante de travailleurs pauvres ; la nécessité de trouver de nouvelles approches et solutions pour enrayer la montée de ces formes de pauvreté et d'exclusion.

En avril 2005, la Commission Familles, pauvreté, vulnérabilité, présidée par Martin Hirsch, publie son rapport **« Au possible nous sommes tenus – La Nouvelle équation sociale »**. Parmi les 15 résolutions alors énoncées, la création du revenu de solidarité active… 19 personnalités se rassemblent pour transformer la théorie en pratique. Ils créent l'Agence nouvelle des solidarités actives. **En janvier 2006, les statuts de l'association sont déposés.** Place maintenant aux actions de terrain !

Dès 2007, l'Ansa connaît un développement rapide, lié en partie au lancement de **l'expérimentation du Revenu de solidarité active (RSA).** Sur les 34 départements alors expérimentateurs, 20 sont accompagnés par l'Ansa. Les travaux sur l'expérimentation du RSA débouchent en 2008 sur l'accompagnement à la généralisation, puis en 2009 sur la mise en place d'équipes pluridisciplinaires et de groupes d'usagers, et sur la formalisation de pactes territoriaux pour l'insertion.

Accès à la culture, microcrédit personnel, aides sociales, plateformes mobilité, accès aux soins, alimentation ou encore mobilisation des personnes concernées par les politiques de lutte contre la pauvreté : l'Ansa élargit dans le même temps ses thématiques d'intervention et multiplie les expérimentations dans divers territoires. L'activité de l'association est également marquée par de **nombreuses publications** (les Contributions de l'Ansa) et **événements de mutualisation**.

Avec le lancement de l'appel à projets Tic'Actives « **le numérique au service de l'insertion sociale et professionnelle** », le début des travaux sur le logement via l'expérimentation « Agiloje », portant sur l'amélioration de la réponse faite aux jeunes, et la publication de la première édition du guide ***50 droits contre l'exclusion***, l'Ansa porte en 2009 trois projets phares, et esquisse les contours d'un positionnement « transverse ».

Les années 2010 et 2011 sont, elles, marquées par le lancement de **projets européens, liés à l'errance en gare** (« HOPE in Stations », puis « WORK in Stations »), ou à l'**éducation budgétaire** (« SIMS Easy Budget »). La **lutte contre la précarité énergétique** devient également une thématique de travail à part entière à l'Ansa, qui accompagne la mise en place de la plateforme multipartenariale à Grenoble.

En 2012, L'Ansa développe particulièrement son action sur la prévention des **difficultés budgétaires et financières**, en travaillant directement avec les acteurs bancaires, établissements de crédits, fournisseurs d'énergies, etc. En 2013, **l'insertion professionnelle des personnes handicapées, la précarité alimentaire,** sont de nouveaux axes de travail portés par l'Ansa.

Entre 2013 et 2016, l'Ansa s'implique de plus en plus sur les enjeux de la **gouvernance des politiques sociales et de solidarité**, que ce soit avec l'État, les collectivités ou les acteurs privés.

L'Ansa renoue également avec son activité éditoriale, en publiant ***L'Expérimentation sociale à l'épreuve du terrain, un bilan d'une décennie d'expérimentations sociale en France*** (Contribution de l'Ansa n° 16) et la 2e édition du guide ***50 droits contre l'exclusion*** (**éditions Dalloz,** 2015) **Focus** p. 8.

En 2014, l'Ansa pilote en France le projet de mutualisation sur les minima sociaux en Europe « Réseau pour le revenu minimum européen » (EMIN).

En 2015, l'Ansa investit le champ de l'égalité des chances dès la petite enfance avec des partenaires universitaires et des collectivités territoriales pionnières. Elle coordonne l'évaluation des programmes Parler Bambin et Jeux d'enfants.

En 10 ans, l'Ansa *s'est* développée au gré de partenariats, couvrant ainsi une grande partie des thématiques en jeu dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, depuis les minima sociaux jusqu'à l'inclusion financière, en passant par le logement, la précarité énergétique ou encore l'insertion professionnelle. **En 10 ans, l'Ansa *a* développé sa méthode**, faite d'expérimentation, d'innovation, d'essaimage, de mutualisation, de participation, de plateforme ou encore d'évaluation. En 2016, l'association souhaite poursuivre sa réflexion méthodologique.

De nombreux projets d'envergure, amorcés en 2015, seront poursuivis en 2016, comme l'Accélérateur d'innovation sociale Focus p. 42, Parler Bambin Focus p. 52, l'accompagnement des lauréats de l'appel à projet « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » Focus p. 41, l'essaimage de plateformes territoriales de lutte contre la précarité énergétique Focus p. 32, ou encore Alim Hôtel Focus p. 33.

L'équipe de l'Ansa s'engagera en 2016 dans **l'écriture de nouveaux projets**, comme celui lié à la préfiguration de **What Works centres** en France Focus p. 58 ou celui de la formation des travailleurs sociaux des associations intervenant dans les gares européennes Focus p. 59.

Expérimentation sociale : vers la création de *What Works centres* en France ?

L'Ansa a réalisé en 2014 un bilan d'une décennie d'expérimentations sociales en France. Parmi les pistes d'action alors identifiées, celle de la création « d'instances nationales indépendantes chargée de favoriser une meilleure diffusion du savoir produit lors des expérimentations, permettant le partage des résultats, des pratiques inspirantes, ainsi que des enseignements pour les politiques publiques ». En somme une instance de « capitalisation », proche du modèle des What Works centres en Grande-Bretagne, qui mettent en place des expérimentations puis diffusent leurs résultats.

> *« Les What Works* centres *visent à promouvoir une action publique plus performante »,* David Halpern, conseiller national du réseau « What Works », lors de la table ronde de janvier 2016

L'Ansa a donc réuni autour de cette idée un groupe de partenaires désireux de prendre part à ces réflexions : France stratégie, le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm).

> *« La création d'une telle instance en France permettrait de faciliter l'identification puis l'essaimage des dispositifs ayant fait leurs preuves et de créer des liens entre le monde de la recherche, de l'évaluation et celui des politiques publiques de solidarité »,* Ben Rickey, responsable de projet à l'Ansa

Pour 2016, l'objectif sera de mener une analyse complète du modèle britannique pour étudier ensuite la faisabilité, la pertinence et les conditions de réussite d'une adaptation du dispositif au contexte français. Des notes de préfiguration, portant sur trois à quatre champs d'intervention, pourront également être réalisées.

Première étape de cette entreprise, la rencontre au mois de janvier 2016 entre David Halpern, conseiller national du réseau « What Works » et les acteurs français intéressés par le sujet. Cette table ronde, organisée en partenariat avec l'ambassade de Grande-Bretagne, a permis de partager les enseignements des premières années de fonctionnement des *What Works centres* et d'initier, en France, une véritable dynamique partenariale autour de cette question.

➔ Publication « L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain » disponible sur **www.solidarites-actives.com**

✉ **ben.rickey@solidarites-actives.com**

L'errance en gare

Avec la Commission européenne. Partenariat opérationnel avec SNCF et dix entreprises ferroviaires européennes – depuis 2010

Depuis 2009, l'Ansa s'investit dans la conception, l'écriture et la mise en œuvre d'actions destinées à mieux lutter contre la grande précarité dans les gares européennes.

Interface de l'espace de e-formation

Premier né des projets européens de l'Ansa, HOPE in stations a permis dès 2010 de travailler à l'amélioration de la prise en charge des personnes en errance dans les gares, via une meilleure coordination des acteurs et la création de postes de « référents sociaux ». WORK in stations s'est ensuite attaché à développer l'insertion par l'activité économique à partir du potentiel des gares. Lancé en 2015, TRAIN in stations construit et formalise un programme commun de formation sur la question d'errance et de précarité en gare, à destination des agents d'entreprises ferroviaires françaises, bulgares, luxembourgeoises et italiennes.

> *« Les rencontres européennes ont permis de construire un module de formation en présentiel et en e-learning commun aux quatre entreprises ferroviaires participantes. Une formation pilote est dispensée auprès d'agents ferroviaires de chaque pays en 2016 et fera l'objet d'une évaluation. Nous allons organiser au mois de juin une conférence de clôture, afin de présenter les résultats de cette première vague de formation, de partager les retours d'expérience des quatre pays impliqués et d'enclencher une dynamique de diffusion et d'essaimage. Nous pensons en effet que d'autres entreprises de transports publics ou administrations pourraient être intéressées par cette démarche que nous avons déployée, en France, avec SNCF »,* Gabrielle Guerin, responsable de projet à l'Ansa

Le quatrième wagon de ce cycle de projets, déposé auprès de la Commission européenne en mars 2016, se concentre cette fois sur la formation des travailleurs sociaux des associations intervenant dans les gares. Cela permettra de créer une synergie entre les référents sociaux, les agents ferroviaires et les travailleurs associatifs travaillant dans une même gare.

> *« Ces quatre projets ont été écrits les uns à la suite des autres. On pourrait même dire les uns en conséquence des autres. Chaque projet complète le précédent, en tire des enseignements et les transforme en une nouvelle action, qui répond alors à un besoin identifié. Depuis 2009, nous avons ainsi développé projet après projet un programme européen sur l'errance en gare cohérent »,* Sylvie Le Bars, responsable de projet à l'Ansa

✉ **sylvie.lebars@solidarites-actives.com ; gabrielle.guerin@solidarites-actives.com**

ANNEXES

Les actions de l'Ansa

L'Ansa a été mobilisée sur 62 projets en 2015. En voici la liste exhaustive, classée par grandes catégories de partenaires puis par thématiques.

ÉTAT ET ORGANISMES NATIONAUX

Gouvernance, pages 19 à 24

- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé :**
  - Accompagnement du collège de personnes en situation de précarité ou de pauvreté (« 8e Collège ») du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion (CNLE) – depuis mai 2012
  - Animation du Club des expérimentateurs dans le cadre de la démarche Agille (Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion) – 2014 à 2016
  - Appui au pilotage général de la démarche et à l'animation des États généraux du travail social – 2013 à mars 2015
  - Étude qualitative sur la mise en œuvre des plans régionaux de lutte contre la pauvreté dans trois régions : Alsace, Picardie, Rhône-Alpes – novembre 2014 à mars 2015
  - Formation sur l'expérimentation sociale auprès des agents de la direction – juin 2015
  - Appui auprès des services décentralisés pour renforcer la déclinaison au niveau territorial du Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale : organisation de journées régionales multipartenariales de travail – juin 2015 à 2016 Focus p. 22
  - Appui au déploiement d'actions favorisant la participation des personnes concernées et mise à disposition pour les professionnels d'une boîte à outils – juin 2015 à 2016 Focus p. 23
- **Avec la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Appui à l'élaboration d'une charte de mobilisation régionale pour l'inclusion sociale à travers le Plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – 2015
- **Avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et le Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).** Participation au groupe de travail « Ensemble, accélérons ! », sur le changement d'échelle des innovations sociales. Publication d'un rapport – mai à juillet 2015
- **Avec l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes).** Appui à la préparation des membres du 8e Collège du CNLE au colloque « Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ? » – juillet à octobre 2015
- **Avec la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf).** Déploiement du programme « Promeneurs du Net », dans le cadre de la démarche sur la mobilisation pour les valeurs de la République – juin 2015 à décembre 2016

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 28 à 36

- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Recensement et évaluation des actions d'adaptation à la vie active (AAVA) menées en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Partenariat opérationnel avec la Fnars – juillet 2015 à 2016
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** État des lieux de la prise en compte des questions de santé dans les démarches d'accompagnement des dispositifs d'hébergement et de logement d'insertion – août 2015 à 2016 Focus p. 36

- **Avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal), la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).** Évaluation des 20 dispositifs lauréats de l'appel à projets « Innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement ». Rapport publié en février 2016 (*Contribution de l'Ansa* n° 17) – novembre 2013 à février 2016 Focus p. 34
- **Avec la direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Guadeloupe (DJSCS)**. Conception d'une stratégie partagée et opérationnelle entre acteurs de l'hébergement et du logement, dans le cadre de la rédaction du diagnostic « à 360° », de la rue au mal-logement – janvier à décembre 2015
- **Avec la direction départementale de la cohésion sociale du Vaucluse.** Évaluation du projet expérimental « Autonomie-Logement-Jeune » pour des jeunes résidant dans le bassin de vie de Carpentras – septembre 2014 à fin 2015

Insertion professionnelle, pages 37 à 42

- **Avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)/ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.** Mise en place d'un accélérateur d'innovation sociale pour l'accès à l'emploi des chômeurs de longue durée – depuis mai 2015 Focus p. 42
- **Avec direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (Djepva) – Mission d'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (Mafej)/ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.** Soutien de la Fondation et du groupe Total. Appui aux lauréats de l'appel à projets « Mobilité et accompagnement vers l'emploi des jeunes » (diagnostic global et accompagnement individualisé) – juillet 2015 à 2016 Focus p. 41
- **Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne.** Animation et coordination du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Practhis – depuis novembre 2013
- **Avec la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Picardie.** Appui à la démarche d'amélioration de l'accueil des personnes handicapées en formation de droit commun. Partenariat opérationnel avec Practhis – mars 2015 à juin 2015
- **Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) :**

– Étude « Améliorer l'orientation professionnelle et l'accompagnement en Maisons départementales des personnes handicapées » – septembre 2015 à avril 2016

– Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mars 2014 à avril 2015

Inclusion financière, pages 43 à 50

- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Appui à l'expérimentation des Points conseil budget – avril 2015 à 2016 Focus p. 47
- **Avec la Caisse nationale d'allocation vieillesse (Cnav), la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire et Malakoff Médéric.** « Labo » sur les problématiques budgétaires et la prévention du surendettement lors du passage à la retraite – avril 2015 à 2016 Focus p. 49
- **Avec la Caisse des dépôts.** Évaluation de plateformes d'instruction de microcrédit personnel – janvier à juillet 2015 Focus p. 50
- **Avec la Caisse des dépôts.** Accompagnement et développement du dispositif de microcrédit personnel – mars 2015 à 2016

Égalité des chances, pages 51 à 53

- **Avec La France s'engage.** Déploiement du programme national Parler Bambin (diffusion et recherche). En partenariat opérationnel avec le J-Pal (École d'économie de Paris) et le Laboratoire

Dynamique du langage (CNRS Lyon). Projet lauréat de l'appel à projets La France s'engage et soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) – 2015 à 2019 Focus p. 52

- **Avec la caisse d'allocations familiales du Nord (CAF) et la ville de Lille. Partenariat opérationnel avec le Collège d'enseignement général et professionnel (Cegep).** Expérimentation du programme « Jeux d'enfants » en France (réduire les inégalités dès la petite enfance) – Depuis 2014 (voir p. 53)

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Gouvernance, pages 19 à 24

- **Avec la ville de Paris.** Participation aux groupes de travail dans le cadre de « La grande cause à Lutte contre la grande exclusion » 2014-2020
- **Avec le conseil départemental d'Indre-et-Loire.** Formation auprès des travailleurs sociaux du conseil départemental sur le bilan et les perspectives territoriales du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale – juin 2015
- **Avec le conseil départemental du Val-d'Oise.** Étude sur la restructuration des Maisons départementales des personnes handicapées du Val-d'Oise – juin à novembre 2015 Focus. P. 24
- **Avec l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux (Andass).** Intervention à la table ronde « De l'affirmation des valeurs à la réalité de la participation » lors des journées annuelles de l'Andass – septembre 2015
- **Avec l'Association des départements de France (ADF).** Convention de partenariat concernant le développement des politiques sociales décentralisées, l'amélioration de la gouvernance et du cadre de mise en œuvre de ces politiques, les nouveaux besoins des usagers et les nouveaux modes d'intervention, l'expérimentation et l'innovation en matière sociale – 2014 à 2017

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 25 à 27

- **Avec le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine.** Construction d'un référentiel départemental de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA – mai 2014 à décembre 2015
- **Avec le conseil départemental de la Somme.** Évaluation du RSA et de la politique d'insertion – janvier à octobre 2015 Focus p. 27

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 28 à 36

- **Avec le conseil départemental du Var.** Diagnostic et élaboration du premier plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD) du Var – février 2015 à avril 2016

Alimentation

- **Avec la ville de Paris.** Constitution et animation d'un réseau d'acteurs impliqués contre le gaspillage alimentaire (dans le cadre du Programme National de l'Alimentation). Animation d'ateliers de travail en vue de la publication du Livre blanc des états généraux de l'économie circulaire du Grand Paris – novembre 2014 à octobre 2015
- **Avec le conseil départemental du Gers.** Appui à l'ingénierie du projet de plateforme « d'aide alimentaire et de solidarités actives » – novembre 2014 à mars 2015

ENTREPRISES ET FONDATIONS

Gouvernance, pages 19 à 24

- **Avec SNCF.** Animation de la Charte « Gares européennes et solidarité » signée par 12 entreprises ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares (Belgique, Bulgarie, Danemark, France, Italie, Luxembourg, Norvège, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovénie) – depuis 2013
- **Avec SNCF et la Cnaf.** Partenariat opérationnel avec Droits d'Urgence. Publication de la seconde édition du guide *50 droits contre l'exclusion* (éditions Dalloz) et organisation d'une table ronde sur l'accès aux droits à 2015 Focus p. 8 et 9

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 28 à 36

- **Avec la Fondation Macif, la Fondation Schneider**

Electric, AG2R La Mondiale, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et EDF. Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'Unccas et le réseau Cler – Depuis 2014 Focus p. 32

- **Avec le Fare (Fonds d'aide de la fédération des entreprises de la propreté).** Appui à la conception et à la mise en place d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement – mars 2014 à fin 2015

Inclusion financière, pages 43 à 50

- **Avec La Banque postale.** Formation des nouveaux collaborateurs de la plateforme « L'Appui », dédiée aux clients en situation de fragilité financière, sur les enjeux relatifs aux problématiques budgétaires et d'endettement des ménages, l'accès aux droit et la procédure de surendettement – avril 2015
- **Avec La Banque postale/club de l'Initiative contre l'exclusion bancaire.** Animation de groupes d'écoute composés de personnes en situation de précarité ainsi que de bénévoles et professionnels d'associations. Partenariat avec Habitat et Humanisme – juin à décembre 2015
- **Avec Cetelem.** Enquête qualitative pour améliorer le dispositif de détection et d'accompagnement des clients en difficulté – janvier à mai 2015
- **Avec la Fondation Cetelem pour l'éducation budgétaire.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget à télécom - énergie ». Formation-action auprès des bénévoles et travailleurs sociaux de la Fondation Apprentis d'Auteuil, et auprès des travailleurs sociaux du Conseil national des missions locales (CNML) – mars à novembre 2015
- **Avec la Caisse d'épargne.** Formation à destination des équipes du « Parcours confiance Île-de-France » sur les dispositifs d'aides sociales et de solidarité en France (aides, minima sociaux, surendettement, etc.) – février 2015
- **Avec le Crédit mutuel Bretagne.** Formation des agents du dispositif Arkéa (accompagnement des clients fragiles) aux enjeux des problématiques budgétaires et à l'appropriation des dispositifs et acteurs de l'action sociale – octobre 2015
- **Avec le Crédit municipal de Paris.** Intervention sur l'inclusion bancaire et le numérique « Quels outils et pratiques dans la recherche de solutions financières pour les publics fragiles ? à Exemple de l'accompagnement bancaire à distance des publics détectés comme fragiles » – octobre 2015

EUROPE

Gouvernance, pages 19 à 24

- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN).** Membre du conseil d'administration d'EAPN France, représentant du collège « organismes, associations, institutions locales, régionales, internationales, participant ou apportant leur concours à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » – depuis 2013

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 28 à 36

- **Avec la Commission européenne (partenariat opérationnel avec SNCF).** « TRAIN in Stations »: Training Railway Agents on INclusion in Stations. Mise en œuvre d'un programme de formation commun sur l'errance en gare à l'attention des agents ferroviaires des grandes gares bulgares, françaises, luxembourgeoises et italiennes – septembre 2014 à juin 2016 Focus p. 54
- **Avec la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les Sans-Abris (Feantsa).** Animation d'une réunion sur « La grande précarité dans les espaces ferroviaires : réalités et réponses » dans le cadre de la conférence politique de la Feantsa – juin 2015

Inclusion financière, pages 43 à 50

- **Avec le Réseau européen de l'inclusion financière (European financial inclusion network à EFIN).** Promouvoir l'inclusion financière par la recherche, le débat, l'échange et la diffusion – depuis 2013

ASSOCIATIONS

Gouvernance, pages 19 à 24

- **Avec l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss).** Membre de la commission « lutte contre la pauvreté » – depuis 2015
- **Avec la Fondation Apprentis d'Auteuil.** Appui à la conception et à l'organisation d'une concertation auprès des jeunes des établissements dans le cadre des « États généraux de la jeunesse » – 2015 à 2016
- **Avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté.** Organisation du colloque « Social business et action publique : quels enjeux en commun ? ». Actes du colloque publiés – juillet 2015

Logement, hébergement et précarité énergétique, pages 28 à 35

- **Avec l'association ReVIVRE dans le Monde et la direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (Drihl).** Améliorer l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel en Essonne – septembre 2015 à 2016 Focus p. 33
- **Avec l'Association des cités du Secours catholique (ACSC).** Cadrage, évaluation et apport d'expertise sur le Fonds d'innovation de l'ACSC. Appui à la mise en œuvre de trois projets innovants – février 2013 à mai 2015
- **Avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté.** Animation de deux groupes de travail afin d'identifier les besoins d'habitants et construire une méthode d'évaluation dans le cadre du concours « Réinventer Paris - mobilisation des habitants » – avril 2015

Inclusion financière, pages 43 à 50

- **Avec l'Association des cités du Secours catholique.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget à télécom - énergie ». Formation-action auprès des professionnels de terrain – avril à juin 2015

TRAVAUX DE L'ANSA ET DÉVELOPPEMENT

- Capitalisation et mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion : veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants Rsa – depuis 2008
- Animation d'un groupe de travail et de réflexion sur la création, en France, d'une instance de capitalisation et de diffusion autour de l'expérimentation sociale Focus p. 58

Pour suivre l'actualité de l'Ansa

Site Internet : **www.solidarites-actives.com**
Twitter : **@Ansa_Asso**
Les Nouvelles de l'Ansa : lettre d'information bi-annuelle
Les Nouvelles [rapides] de l'Ansa : lettre d'information numérique
Les veilles actu sur deux thématiques : « Europe » ; « Minima sociaux et politiques d'insertion »
➔ Inscription sur **www.solidarites-actives.com**

Si vous souhaitez recevoir nos actualités, événements et publications :
marion.prigent@solidarites-actives.com

Notre équipe

Une trentaine de salariés, bénévoles ou stagiaires ont pris part à l'activité de l'association en 2015.

Direction, administration, communication

Jean-Marc ALTWEGG

Directeur général

➤ Centralien, économiste. Carrière dans la prévision économique (BIPE), puis dans les services financiers (groupe BNP Paribas) à des fonctions de direction générale. Investi dans le microcrédit (administrateur de l'Adie). A dirigé l'Ansa de 2012 à avril 2016.

Michèle Pasteur

Directrice générale

➤ Diplômée d'un DEA en Économie du développement. A exercé des fonctions de direction au sein de conseils départementaux et dans le monde associatif, en France et à l'étranger, particulièrement dans le champ de la coopération et de la solidarité internationale. A rejoint l'Ansa en avril 2016.

✉ **michele.pasteur@solidarites-actives.com**

✆ 01 70 36 43 31

Estelle DRONNIER

Responsable administrative et financière

➤ Diplômée en gestion financière et économique. 20 ans d'expérience dans la gestion financière, commerciale et de ressources humaines. A rejoint l'Ansa en 2008.

✉ **estelle.dronnier@solidarites-actives.com**

✆ 01 70 36 43 34

Sandra GUEDJ

Assistante ressources humaines et suivi de projets

➤ Diplômée d'un Deug de mathématiques appliquées en sciences sociales et d'une maîtrise en management des métiers du sport. A rejoint l'Ansa en 2012.

✉ **sandra.guedj@solidarites-actives.com**

✆ 01 70 36 43 42

Marion PRIGENT

Responsable communication et mutualisation

➤ Diplômée d'une maîtrise de lettres et d'un master de communication au Celsa. A travaillé dans les collectivités territoriales avant de rejoindre l'Ansa en 2013.

✉ **marion.prigent@solidarites-actives.com**

✆ 01 70 36 43 44

Laurence SANCHEZ

Comptable

➤ Brevet de technicien supérieur en gestion de PME-PMI. A exercé dans différentes entreprises avant de rejoindre l'Ansa en 2015.

✉ **laurence.sanchez@solidarites-actives.com**

✆ 01 43 48 65 24

Responsables de projet

Caroline ALLARD

Inclusion financière, précarité énergétique, logement et hébergement

➤ Diplômée de l'école Polytechnique et de l'université de Berkeley. A travaillé 8 ans au sein de grands groupes énergétiques avant de rejoindre l'Ansa en 2013.

✉ **caroline.allard@solidarites-actives.com**

✆ 01 70 36 43 49

Nina CONTI

Inclusion financière, hébergement et logement

➤ Diplômée de Sciences Po Paris. A rejoint l'Ansa en 2015 après avoir travaillé 3 ans comme consultante en politiques sociales et médico-sociales.

✉ **nina.conti@solidarites-actives.com**

✆ 01 70 36 43 48

Diane DALVARD

Politiques d'insertion, RSA, travail social

➤ Diplômée en ingénierie de formation. Attachée territoriale en détachement, a une longue expérience

d'animation des politiques d'insertion en collectivité. A rejoint l'Ansa en 2009.
✉ diane.dalvard@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 32

Claire D'HENNEZEL
Logement et hébergement
➤ Diplômée de Sciences Po Lille et l'UQAM. A travaillé sur les réformes éducatives (IEIM), le décrochage scolaire (ROCQLD), la prévention des risques psycho-sociaux, l'évaluation du travail social (IRTS). A rejoint l'Ansa en 2011.
✉ claire.dhennezel@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 33

Marion DROUAULT
Participation, politiques d'insertion, inclusion financière
➤ Diplômée de Sciences Po Lille et d'un master en développement à l'université Paris XII. A travaillé à l'Adie avant de rejoindre l'Ansa en 2009.
✉ marion.drouault@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 35

Émilie GROUES
Politiques de solidarité, gouvernance territoriale, inclusion financière, réforme du travail social
➤ A rejoint l'Ansa en 2006 après avoir travaillé 7 ans au sein d'organisations de développement en Afrique et en Asie. Diplômée de l'école de commerce Audencia et d'un master en développement international. Elle est référente Sud-Est.
✉ emilie.groues@solidarites-actives.com
✆ 06 98 34 66 29

Gabrielle GUERIN
Participation, alimentation, Europe, politiques d'insertion
➤ Diplômée de l'ESSEC (Chaire Entrepreneuriat social). A travaillé dans diverses structures à caractère social et sur la responsabilité sociale en entreprise (RSE). A rejoint l'Ansa en 2013.
✉ gabrielle.guerin@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 37

Sylvie HANOCQ
Politiques d'insertion, RSA, inclusion financière, minima sociaux en Europe
➤ 15 ans d'expérience dans les secteurs du conseil en organisation (Accenture) et de la finance aux entreprises. A rejoint l'Ansa en 2007, après y avoir travaillé dans le cadre d'un mécénat de compétence.
✉ sylvie.hanocq@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 38

Sylvie LE BARS
Europe, politiques d'insertion, innovations et expérimentations sociales
➤ Diplômée d'un master en politiques publiques européennes à Sciences Po Strasbourg. Plus de 15 ans d'expérience auprès des institutions européennes et nationales. A rejoint l'Ansa en 2009.
✉ sylvie.le.bars@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 46

Vanessa LY
Aides sociales, inclusion financière, handicap, politiques d'insertion
➤ Diplômée de l'Institut national des télécoms et d'un MBA aux États-Unis. A débuté sa carrière dans le conseil en organisation et conduite du changement (Accenture). A rejoint l'Ansa en 2007.
✉ vanessa.ly@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 40

Lise MARCOVICI
Précarité énergétique, logement et hébergement, inclusion financière
➤ Diplômée de l'ESSEC MBA (Chaire Entrepreneuriat social). A rejoint l'Ansa en 2008 après y avoir effectué son stage de fin d'études.
✉ lise.marcovici@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 41

Florence PION
Politiques d'insertion, accès aux soins, santé, insertion professionnelle
➤ Diplômée d'un master en sciences de l'éducation. 30 ans d'expérience dans le secteur de la formation et

de l'insertion professionnelle. A rejoint l'Ansa en 2009.
✉ florence.pion@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 43

Ben RICKEY
Logement et hébergement, évaluation, innovation et expérimentation sociales
➤ Diplômé de l'université de Cambridge. Expérience de 5 ans dans le conseil au Royaume-Uni pour les secteurs public et associatif. A rejoint l'Ansa en 2013.
✉ ben.rickey@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 45

Simon ROUSSEY
Handicap, politiques d'insertion, numérique, participation
➤ Auparavant manager au sein d'un cabinet de conseil (Accenture). A rejoint l'Ansa en 2009 après y avoir travaillé six mois dans le cadre d'un mécénat de compétence.
✉ simon.roussey@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 39

Stagiaires
Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015 : Candice BERLAND ; Julie GARNIER ; Juliette JACQUOT ; Marie LAUNET ; Mathilde MOULIAT ; Nina TUNON DE LARA.

Mécénat de compétences
Laurent DORDAIN
Précarité énergétique, travaux sur les modèles de plateformes
➤ Titulaire d'un doctorat européen de chimie/physique. A travaillé 20 ans au sein du groupe Engie. A rejoint l'Ansa en 2015 dans le cadre d'un mécénat de compétences.
✉ laurent.dordain@solidarites-actives.com
✆ 01 70 36 43 48

Alter Action
Zeineb ARIF, Tracy DIMONEKENE, Teodora FANTI-GROSSI, Max NAVARRO
En s'associant à Alter Action, l'Ansa a souhaité mettre en œuvre une forme innovante de mécénat de compétence. L'Ansa a confié à un groupe d'étudiants, encadrés par des professionnels extérieurs en mécénat de compétence, la réalisation d'une mission de conseil portant sur la construction du modèle d'évaluation d'un projet au sein de l'Accélérateur d'innovation sociale.

Bénévoles
Annick BIDAN
Inclusion financière, lutte contre le surendettement
Florent de BODMAN
Petite enfance (expérimentations Jeux d'enfant et Parler Bambin)
Patrick JOACHIMSMANN
Inclusion financière

Les « anciens » de l'Ansa
La dynamique de l'Ansa repose aussi sur un réseau d'anciens salariés très actif. En 2015, ont « essaimé » dans de nouvelles structures : Laure MARDOC (Fédération nationale Solidarité femmes) ; Audrey SANCHEZ (auditrice pour le groupe Soufflet).

RETROUVEZ LE TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE SUR WWW.SOLIDARITES-ACTIVES.COM

Conception, mise en page
Maguelone Rosovsky – mr@kit-de-com.fr – 06 16 72 44 13
Crédits photos :
Crédits photos : Dalloz (page 8) ; Herreneck/Fotolia (page 26) ; Andrey Popov/Fotolia (page 44) ; La France s'engage (page 53) ; La Cigale (page 53) ; Demos (page 59)

En 2015, l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives a travaillé sur **62 projets** de lutte contre la pauvreté et les exclusions

- répondant plus précisément aux enjeux de **6 grands domaines** : gouvernance et participation, minima sociaux et politiques d'insertion, logement, hébergement et précarité énergétique, insertion professionnelle, inclusion financière, égalité des chances/petite enfance et jeunesse
- auprès de **5 grands types de partenaires** : État, collectivités territoriales, entreprises et fondations, associations, Europe, associations
- déclinant **3 de ses missions essentielles** : expérimenter, accompagner, mutualiser
- et mettant en œuvre ses **4 principes d'action** : associer une diversité d'acteurs autour des projets ; mobiliser les personnes concernées ; intervenir à différentes échelles ; innover dans les méthodes et les solutions.

Agence nouvelle des Solidarités actives

28, rue du Sentier ■ 75002 Paris ■ Tél. : 01 43 48 65 24 ■ Fax : 01 53 27 82 16
■ contact@solidarites-actives.com

www.solidarites-actives.com